

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU  
COMMERCE ET DE LA RÉPARATION DE  
L'AUTOMOBILE, DU CYCLE ET DU MOTOCYCLE ET  
DES ACTIVITÉS CONNEXES, AINSI QUE DU  
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU 15

IDCC 1090

Brochure 3034

TEXTE INTÉGRAL

17/04/2024







**Préambule** ..... 1

**Chapitre Ier : Dispositions générales** ..... 1

Objet et domaine d'application ..... 1  
Durée. - Dénonciation. - Révision ..... 3  
Avantages acquis ..... 3  
Droit syndical et liberté d'opinion ..... 3  
Dialogue social de branche ..... 4  
Dialogue social dans les territoires ..... 4  
Dialogue social dans l'entreprise ..... 4  
Conditions d'emploi ..... 5  
Organisation du travail ..... 5  
Heures supplémentaires ..... 7  
Temps de trajet inhabituel ..... 8  
Réglementation des périodes de travail et de repos ..... 8  
Travail à temps partiel ..... 10  
Compte épargne-temps ..... 12  
Ancienneté ..... 12  
Réfectoires et titres-restaurant ..... 12  
Congés payés et congés spéciaux ..... 12  
Salaires ..... 13  
Egalité professionnelle entre hommes et femmes ..... 13  
Bulletin de salaire. - Certificat de travail ..... 13  
Jeunes salariés ..... 15  
Qualifications professionnelles ..... 15  
Formation professionnelle ..... 15  
Dispositifs de formation professionnelle ..... 17  
Emploi des salariés âgés ..... 18  
Régimes complémentaires obligatoires de retraite ..... 19  
Epargne salariale ..... 19  
Régime obligatoire de prévoyance ..... 19  
Garanties supplémentaires de prévoyance ..... 20  
Régime professionnel complémentaire de santé ..... 20  
Santé et sécurité des salariés ..... 20  
Réalizations sociales ..... 20  
Régime professionnel complémentaire de santé ..... 21  
Date d'application ..... 21

**Chapitre II : Statut professionnel des ouvriers et des employés** ..... 21

Domaine d'application ..... 21  
Contrat de travail ..... 21  
Période d'essai ..... 21  
Salaires ..... 21  
Formation-qualification ..... 21  
Acomptes ..... 22  
Congés payés annuels ..... 22  
Durée du travail ..... 22  
Congés exceptionnels pour événements personnels ..... 22  
Maladies et accidents ..... 22  
Maternité - Congé parental ..... 23  
Préavis ..... 23  
Indemnités de licenciement ..... 23

**Chapitre III : Classification des personnels ouvriers et employés** ..... 23

Classement en catégorie ouvriers et employés ..... 23  
Modalités du classement en catégorie ouvriers et employés ..... 24  
Classification des ouvriers et employés ..... 24

**Chapitre III bis : Classification du personnel de maîtrise** ..... 24

Classement en catégorie maîtrise ..... 24  
Modalités du classement en catégorie ' Maîtrise ' ..... 25  
Classification de la maîtrise ..... 25

**Chapitre IV : Dispositions particulières au personnel de maîtrise et aux cadres** ..... 25

Domaine d'application ..... 25  
Contrat de travail ..... 25  
Période d'essai ..... 26  
Organisation du travail ..... 26  
Rémunération ..... 26  
Forfait en jours ..... 26  
Congés exceptionnels pour événements personnels ..... 26  
Indisponibilité ..... 27  
Congés au bénéfice des parents ..... 27  
Préavis ..... 27  
Indemnité de licenciement ..... 28  
Rupture amiable du contrat de travail ..... 28

**Chapitre V : Classification des cadres** ..... 28

Classement en catégorie cadres ..... 28  
Modalités du classement en catégorie cadres ..... 28

Classification des cadres .....	28
<b>Chapitre VI : Statut du personnel affectés à la vente de véhicules et des salariés itinérants</b> .....	29
Domaine d'application .....	29
Contrat de travail .....	29
Organisation du travail .....	29
Rémunération .....	29
Absences .....	30
<b>Annexe : Régime professionnel complémentaire de santé (RPCS)</b> .....	30
I. - Prestations garanties .....	30
II. - Bénéficiaires du RPCS .....	30
II. 1. Salariés .....	30
II. 2. Demandeurs d'emploi .....	30
III. - Modalités de la couverture .....	30
III. 1. Garanties collectives .....	30
III. 2. Garanties solidaires .....	31
III. 3. Couverture responsable .....	31
IV. - Actions de solidarité et de prévention .....	31
V. - Financement du RPCS .....	31
Notice d'information : Portabilité des prestations complémentaires de santé Notice d'information prévue par l'article 1.21 b de la convention collective .....	31
Notice d'information : Portabilité des droits du régime de prévoyance obligatoire Notice d'information prévue par l'article 1.21 b de la convention collective .....	32
<b>Annexe : Accompagnement et insertion professionnelle des jeunes : programme d'actions de l'ANFA 2015-2019</b> .....	32
<b>Annexe : Apprentissage : objectifs de la période 2015-2019</b> .....	34
<b>Annexe : Contrats de professionnalisation</b> .....	35
<b>Annexe : Périodes de professionnalisation</b> .....	36
<b>Annexe : Certificats de qualification professionnelle</b> .....	37
<b>Annexe : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)</b> .....	39
<b>Annexe : Validation des acquis de l'expérience</b> .....	41
Chapitre Ier : Dispositions générales .....	41
Chapitre II : Dispositions particulières relatives à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle .....	42
Section 1 : Eligibilité de la demande .....	42
Section 2 : Information conseil .....	42
Section 3 : Accompagnement .....	42
Section 4 : Dossier de candidature .....	42
Section 5 : Organisation et déroulement de la validation .....	42
Section 6 : Dispositions financières .....	42
Section 7 : suivi .....	42
Chapitre III : Application .....	42
<b>Textes Attachés</b> .....	43
Annexe II - Application de la convention collective nationale du 15 janvier 1981 au personnel des établissements de formation des conducteurs et d'éducation à la sécurité routière Avenant n° 20 bis du 23 novembre 1993 .....	43
CONDITIONS GENERALES D'APPLICATION .....	43
CONDITIONS PARTICULIERES D'APPLICATION .....	43
Temps partiel .....	43
Ancienneté .....	43
Régimes de retraite .....	43
Régimes de prévoyance .....	44
Contrat de travail .....	44
Prime d'ancienneté et prime de formation-qualification .....	44
Congés exceptionnels .....	44
Maladies et accidents .....	44
Maternité et congés des parents .....	45
Licenciement .....	45
Départ à la retraite .....	45
Annexe 2-2 - application des 35 heures par attribution de jours de repos .....	45
1. Objet .....	45
2. Mise en oeuvre .....	45
3. Horaire de 39 heures avec repos annuel de 24 jours .....	46
4. Horaire de 37 heures avec repos annuel de 12 jours .....	46
Annexe 2-3 - annualisation des horaires de travail .....	46
1. Objet .....	46
2. Périmètre de l'annualisation .....	46
3. Mise en oeuvre de l'annualisation .....	46
4. Modalités de l'annualisation .....	47
5. Limitation des variations d'horaire .....	47
6. Suivi individuel .....	48
Annexe relative à l'accès au bénéfice des allègements de cotisations liés à la réduction du temps de travail .....	48
1. Objet .....	48
2. Conditions d'accès aux allègements de cotisations .....	49
3. Modalités de la réduction du temps de travail .....	50
Annexe : Compte épargne-temps .....	51
NOUVELLE ANNEXE : Compte épargne-temps .....	51
Annexe : Dispositions sur le dialogue social (Accord du 18 novembre 2014) .....	52
Avenant n° 2 du 21 décembre 1981 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail .....	53
TITRE Ier : DUREE DU TRAVAIL .....	53

TITRE II : EQUIVALENCES .....	54
TITRE III : CONGES PAYES .....	54
TITRE IV : JOURS FERIES .....	55
TITRE V : SALAIRES .....	55
TITRE VI : COMPENSATION .....	55
TITRE VII : DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX PERSONNES DIRECTEMENT AFFECTEES A LA VENTE DE VEHICULES .....	56
TITRE VIII : DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX CADRES .....	56
TITRE IX : CAPITAL DE FIN DE CARRIERE .....	56
TITRE X : MODALITES DE MISE EN PLACE DU PRESENT AVENANT .....	56
Protocole d'accord du 27 novembre 1984 relatif à la formation professionnelle des jeunes .....	56
Annexe I. - Dispositions comptables et administratives .....	57
Annexe II. - Dispositions pédagogiques .....	58
Accord national du 15 février 1985 relatif aux actions et aux moyens de la formation professionnelle .....	59
1. Nature des actions de formation prioritaires .....	59
2. Formations en alternance à engager .....	59
3. Suivi des stagiaires .....	59
4. Information des entreprises .....	59
5. Qualifications acquises du fait d'actions de formation .....	59
6. Moyens reconnus aux délégués syndicaux, aux membres des comités d'entreprise et aux délégués du personnel .....	60
7. Conditions d'accueil et d'insertion de jeunes .....	60
8. L'apprentissage .....	60
9. Durée de l'accord et périodicité des négociations ultérieures .....	60
Accord annexé à l'avenant n° 11 du 26 juillet 1985 relatif à l'association paritaire d'action sociale et culturelle de l'automobile, du cycle et du motocycle (APASCA) .....	60
I. - Dispositions générales .....	60
II. - Dispositions financières .....	60
Accord annexé à l'avenant n° 11 du 26 juillet 1985 relatif aux statuts de l'APASCA .....	61
I. - Constitution de l'association .....	61
Institution .....	61
Objet .....	61
Membres de l'association .....	61
Durée de l'association .....	61
Assemblée générale .....	61
Modifications des statuts .....	61
Dissolution .....	61
II. - Administration et fonctionnement de l'association .....	61
Siège social .....	61
Exercice social .....	61
Composition du comité directeur .....	61
Pouvoirs du comité directeur .....	62
Réunion du comité directeur .....	62
Bureau .....	62
Comités régionaux .....	62
Exercice des fonctions .....	62
III. - Organisation financière de l'association .....	62
Ressources .....	62
Dépenses .....	62
Commission de contrôle .....	62
Avenant n° 14 du 2 mai 1988 relatif à la valorisation de la carrière et de la qualification des salariés .....	63
Avenant n° 15 du 6 juin 1988 relatif à la création et à la reconnaissance de certificats de qualification professionnelle .....	63
CHAPITRE Ier : CREATION DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE .....	63
Création des certificats de qualification .....	63
Délivrance du certificat de qualification professionnelle. ....	64
Renouvellement, modification et suppression des certificats de qualification professionnelle. ....	64
CHAPITRE II : ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSISON NATIONALE PARITAIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	64
CHAPITRE III : RECONNAISSANCE DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DANS LES CLASSIFICATIONS .....	64
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINALES .....	64
Accord du 30 juin 1988 relatif à la formation-qualification .....	64
Conditions d'attribution de la prime de formation-qualification .....	64
Critère d'établissement du nombre de points de formation-qualification s'attachant à chaque stage agréé .....	65
Accord du 24 janvier 1989 relatif à la formation professionnelle dans les entreprises artisanales de la branche du commerce et de la réparation automobile .....	65
CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES .....	65
Formation professionnelle dans les entreprises artisanales .....	65
Champ d'application .....	66
CHAPITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES .....	66
Ressources .....	66
Recouvrement des cotisations .....	66
Affectation des ressources .....	66
CHAPITRE III : DISPOSITIONS PEDAGOGIQUES .....	66
Prise en charge des actions de formation .....	66
Information des partenaires sociaux .....	66
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES .....	66
Dispositions administratives .....	66
Dispositions comptables .....	66



CHAPITRE V : DISPOSITIONS FINALES	66
Accord du 24 janvier 1989 relatif à la formation professionnelle dans les entreprises artisanales. Annexe. - Règlement intérieur de la section paritaire particulière n° 2	67
I. - Composition	67
II. - Décisions	67
III. - Fonctionnement	67
IV. - Dispositions diverses	67
Accord du 28 juin 1989 relatif au financement de la formation dans les entreprises artisanales (Pour l'exercice 1989)	68
Accord du 19 février 1992 relatif aux certificats de qualification professionnelle	68
CHAPITRE Ier : NATURE ET OBJETS DES CQP	68
Définition du CQP	68
Conditions d'obtention d'un CQP	68
Personnes pouvant obtenir un CQP	68
CHAPITRE II : INSTITUTION DES CQP	69
Création d'un CQP	69
Renouvellement, modification et suppression des CQP	69
CHAPITRE III : ORGANISATION DES CYCLES DE FORMATION - ORGANISATION DES STAGES	69
Accord du 24 juin 1992 relatif à la liste des diplômes et titres qualifiants	69
Annexe	70
1. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de maintenance et opérations techniques sur véhicules	70
2. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de réparation-collision	70
3. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de commerce	70
4. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de gestion	71
5. Autres diplômes	71
Accord du 10 septembre 1992 relatif à la participation à la formation professionnelle dans l'artisanat (entreprises de moins de 10 salariés)	71
Accord du 20 octobre 1992 relatif à la promotion des premières formations technologiques et professionnelles	72
TITRE Ier : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	72
Objectifs généraux	72
Formations de niveau V	72
Formations supérieures au niveau V	72
Orientations prioritaires	73
Mise en oeuvre de la stratégie de développement	73
TITRE II : MESURES D'EXECUTION GENERALES	73
TITRE III : MESURES PARTICULIERES A L'APPRENTISSAGE	73
Durée des contrats d'apprentissage	73
Durée de la formation en centre de formation des apprentis (CFA)	74
Formation et perfectionnement des enseignants de CFA	74
Aide à l'équipement et au fonctionnement des CFA	74
TITRE IV : MESURES PARTICULIERES A L'ENSEIGNEMENT A TEMPS PLEIN	74
Section 1: Sur le plan national	74
Section 2 : Sur le plan régional	74
TITRE V : DISPOSITIONS FINANCIERES	75
Accord national paritaire du 26 avril 1994 portant création d'un fonds d'assurance formation dans la branche des services de l'automobile	75
TITRE III : ADMINISTRATION DE L'ANFA	75
Gestion	75
Statuts	75
TITRE IV : APPLICATION DE L'ACCORD	76
Dépôt	76
Agréments	76
Extension	76
Entrée en vigueur	76
Suivi paritaire	76
Statuts de l'ANFA (avenant n° 9 du 19 avril 2012)	76
Titre Ier Dispositions générales	76
Titre II Administration de l'ANFA	76
Titre III Ressources et règles de gestion	79
Titre IV Application des statuts	79
Accord national paritaire du 27 avril 1994 aux missions confiées au GNFA	79
Accord du 7 février 1995 relatif à la réduction de la durée hebdomadaire du travail	80
TITRE Ier : MODULATIONS DES HORAIRES	81
1. Définition.	81
2. Cadre de la modulation.	81
3. Périodes de modulation.	81
4. Durée du travail.	81
5. Mise en place de la modulation.	81
6. Rémunération.	82
7. Dépassement imprévu de la moyenne annuelle de trente-neuf heures.	82
8. Prime de modulation.	82
9. Application de l'accord.	82
TITRE II : ANNUALISATION OU SAISONNALISATION DES HORAIRES	82
1. Définition.	82
2. Cadre de la variation des horaires.	82
3. Périodes de variation des horaires.	83
4. Durée du travail.	83



5. Mise en place de la variation des horaires. ....	83
6. Rémunération. ....	83
7. Dépassement imprévu de la moyenne de trente-huit heures. ....	84
8. Prime d'annualisation. ....	84
9. Prime de saisonnalisation. ....	84
10. Application de l'accord. ....	84
TITRE III : APPLICATION DE L'ACCORD .....	84
1. Modification ou interruption du régime de variation des horaires. ....	84
2. Adaptation de l'accord de modulation. ....	84
3. Adaptation de l'accord d'annualisation ou de saisonnalisation. ....	85
4. Dispositions finales. ....	85
Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement général - Annexe I .....	85
TITRE Ier : DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES .....	85
Adhésion des entreprises .....	85
Durée de l'adhésion au RPO .....	85
Modalités d'adhésion au RPS .....	85
Durée de l'adhésion au RPS .....	85
TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS .....	86
Admission et affiliation des participants au RPO .....	86
Admission et affiliation des participants au RPS .....	86
TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES AUX COTISATIONS .....	86
Assiette des cotisations .....	86
Montant des cotisations .....	86
Recouvrement des cotisations .....	86
Paiement des cotisations .....	86
Exigibilité des cotisations au RPO .....	86
Exigibilité des cotisations au RPS .....	86
TITRE IV : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES .....	86
Ouverture des droits .....	86
Notion d'ayant droit et d'enfant à charge .....	86
Preuve des événements générateurs des garanties .....	87
Risques exclus .....	87
Paiement des prestations .....	87
Revalorisation des prestations de maladie de longue durée, d'invalidité et d'incapacité permanente .....	87
Subrogation .....	87
Prescription .....	87
TITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES .....	87
Frais de gestion .....	87
Règlement du régime professionnel supplémentaire (RPS) Annexe II à l'accord du 9 octobre 1995 .....	87
Objet .....	88
TITRE Ier : GARANTIES SUPPLEMENTAIRES .....	88
Maladie de longue durée et invalidité .....	88
Décès .....	88
TITRE II : MENSUALISATION .....	88
Participants définis à l'article 6 a à l'exception des apprentis et b du règlement général .....	88
Participants définis à l'article 6 c du règlement général .....	88
TITRE III : COTISATIONS .....	88
Montant et répartition des cotisations .....	88
Cotisations personnalisées .....	88
ANNEXE TARIFAIRE DU RPS : (Montant des cotisations en vigueur au 1er janvier 1996) .....	88
Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe III .....	89
Objet .....	89
TITRE Ier : INCAPACITE TOTALE ET TEMPORAIRE DE TRAVAIL .....	89
Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire .....	89
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	89
TITRE II : MALADIE DE LONGUE DUREE .....	89
Indemnités journalières de maladie de longue durée .....	89
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	89
TITRE III : INVALIDITE .....	90
Pension complémentaire d'invalidité 1re catégorie .....	90
Pension complémentaire d'invalidité 2e catégorie .....	90
Pension complémentaire d'invalidité 3e catégorie .....	90
Rente complémentaire d'incapacité permanente .....	90
TITRE IV : DECES .....	90
Capital décès .....	90
Double effet .....	90
Capital décès anticipé .....	90
Pré-décès du conjoint ou d'un enfant à charge .....	90
TITRE V : RENTES DE CONJOINT SURVIVANT ET D'EDUCATION .....	90
Rente de conjoint survivant .....	90
Rente d'éducation .....	90
ANNEXE TARIFAIRE DU RPO : (Montant des cotisations en vigueur au 1er janvier 1996) .....	91
Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du fonds social - Annexe IV .....	91
Objet .....	91
Financement .....	91
Aides attribuées .....	91

Accord du 9 octobre 1995 relatif aux régimes professionnels obligatoires et supplémentaires de prévoyance gérés par l'IPSA .....	91
Accord national paritaire du 15 novembre 1995 relatif à la formation continue - fongibilité des ressources .....	92
Accord national paritaire du 16 janvier 1996 relatif à la cessation anticipée d'activité des salariés totalisant 160 trimestres ou plus de cotisations d'assurance vieillesse .....	92
Protocole de conciliation du 16 janvier 1996 .....	93
Accord du 3 mai 1996 relatif à la formation professionnelle continue (entreprises de moins de 10 salariés) .....	93
Application de l'accord interprofessionnel du 26 septembre 1994 .....	94
Contribution complémentaire à la contribution légale .....	94
Recouvrement des contributions .....	94
Affectations .....	94
Modalités de gestion .....	94
Compte rendu annuel .....	94
Durée .....	94
Dépôt et extension .....	94
Accord national paritaire du 21 mai 1996 portant agrément des actions de formation professionnelle continue et des primes de formation qualification .....	95
I. - AGRÉMENT PARITAIRE DES STAGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE .....	95
II. - PRIMES DE FORMATION QUALIFICATION (PFQ) .....	96
III. - APPLICATION DE L'ACCORD .....	96
Annexe I.- FICHE DE DEMANDE D'AGRÉMENT pour l'action de formation intitulée : (Notes explicatives au verso) .....	96
Annexe II.- FICHE DE MODIFICATION concernant l'action de formation intitulée : (Ne renseigner que les rubriques où vous apportez des modifications) .....	97
Annexe III.- BILAN ANNUEL DES STAGES AGREES .....	98
Avenant n° 27 du 28 mai 1996 relatif à l'emploi et au temps de travail .....	98
TITRE IV : APPLICATION DE L'AVENANT N° 27 DANS LE CADRE DES NEGOCIATIONS SUR L'EMPLOI ET LE TEMPS DE TRAVAIL .....	99
Accord national paritaire du 4 juillet 1996 relatif au capital temps de formation .....	99
TITRE Ier : INSTITUTION DU DISPOSITIF .....	99
Objet du capital de temps de formation .....	99
Utilisation du capital de temps de formation .....	100
Accès à la formation .....	100
TITRE II : MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF PAR L'ANFA .....	100
Financement .....	100
Gestion des ressources .....	100
Examen des demandes .....	100
TITRE III : APPLICATION DE L'ACCORD .....	100
Campagne d'information .....	100
Suivi de l'exécution .....	100
Durée de l'accord .....	100
Validité de l'accord .....	101
Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs .....	101
Garanties collectives .....	101
Institution gestionnaire .....	101
Conditions de la désignation .....	101
Suivi des adhérents .....	101
Documents techniques .....	101
Contrôle des activités .....	101
Comité paritaire de suivi .....	101
Application de l'accord .....	101
Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement général - Annexe I .....	102
Objet .....	102
TITRE Ier : DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES .....	102
Modalités d'adhésion au RPO .....	102
Durée de l'adhésion au RPO .....	102
Modalités d'adhésion au RPS .....	102
Durée de l'adhésion au RPS .....	102
TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS .....	102
Admission et affiliation des participants au RPO .....	102
Admission et affiliation des participants au RPS .....	102
TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES AUX COTISATIONS .....	103
Assiette des cotisations .....	103
Montant des cotisations .....	103
Recouvrement des cotisations .....	103
Paiement des cotisations .....	103
Exigibilité des cotisations au RPO .....	103
Exigibilité des cotisations au RPS .....	103
TITRE IV : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES .....	103
Ouverture des droits .....	103
Notion d'ayant droit et d'enfant à charge .....	103
Preuve des événements générateurs des garanties .....	103
Risques exclus .....	104
Paiement des prestations .....	104
Revalorisation des prestations de maladie de longue durée, d'invalidité et d'incapacité permanente .....	104
Subrogation .....	104
Prescription .....	104

TITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES .....	104
Frais de gestion .....	104
Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe II .....	104
Objet .....	104
TITRE Ier : INCAPACITE TOTALE ET TEMPORAIRE DE TRAVAIL .....	104
Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire .....	104
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	105
TITRE II : MALADIE DE LONGUE DUREE .....	105
Indemnités journalières de maladie de longue durée .....	105
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	105
TITRE III : INVALIDITE .....	105
Pension complémentaire d'invalidité de 1re catégorie .....	105
Pension complémentaire d'invalidité 2e catégorie .....	105
Pension complémentaire d'invalidité 3e catégorie .....	105
Rente complémentaire d'incapacité permanente .....	105
TITRE IV : DECES .....	105
Capital décès .....	105
Double effet .....	105
Capital décès anticipé .....	105
Pré-décès du conjoint ou d'un enfant à charge .....	106
Rente d'éducation .....	106
ANNEXE TARIFAIRE DU RPO .....	106
Montant des cotisations en vigueur au 1er janvier 1997 .....	106
Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement du régime professionnel supplémentaire (RPS) - Annexe III .....	106
Objet .....	107
TITRE Ier : GARANTIES SUPPLEMENTAIRES .....	107
Maladie de longue durée et invalidité .....	107
Décès .....	107
Rente de conjoint survivant .....	107
TITRE II : MENSUALISATION .....	107
Participants définis à l'article 6 a, à l'exception des apprentis, et 6 b du règlement général .....	107
Participants définis à l'article 6 c du règlement général .....	107
TITRE III : COTISATIONS .....	107
Montant et répartition des cotisations .....	107
ANNEXE TARIFAIRE DU RPS .....	107
Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement de la garantie indemnité de fin de carrière - Annexe IV .....	108
Définition de la garantie .....	108
Montant de la garantie .....	108
Modalités de remboursement .....	108
Cotisations .....	108
Avenant n° 1 du 30 janvier 1997 relatif à la cessation anticipée d'activité .....	108
Accord du 9 avril 1998 relatif au régime de prévoyance des services de l'automobile, à l'exclusion des établissements de formation des conducteurs et des centres de formation des moniteurs .....	109
Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement du régime professionnel obligatoire(RPO) .....	109
Objet .....	109
TITRE Ier : INCAPACITÉ TOTALE ET TEMPORAIRE DE TRAVAIL .....	109
Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire .....	109
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	110
TITRE II : MALADIES DE LONGUE DUREE .....	110
Indemnités journalières de maladie de longue durée .....	110
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	110
TITRE III : INVALIDITE .....	110
Pension complémentaire d'invalidité 1re catégorie .....	110
Pension complémentaire d'invalidité 2e catégorie .....	110
Pension complémentaire d'invalidité 3e catégorie .....	110
Rente complémentaire d'incapacité permanente .....	110
TITRE IV : DECES .....	110
Capital décès .....	110
Double effet .....	110
Capital décès anticipé .....	110
Pré-décès du conjoint ou d'un enfant à charge .....	111
TITRE V : RENTES DE CONJOINT SURVIVANT ET D'EDUCATION .....	111
Rente de conjoint survivant .....	111
Rente d'éducation .....	111
Montant des cotisations en vigueur à partir du 1er janvier 1998 .....	111
Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement du régime professionnel supplémentaire (RPS) .....	111
TITRE Ier : GARANTIES SUPPLEMENTAIRES .....	111
Maladie de longue durée et invalidité .....	111
Capitaux décès supplémentaires .....	111
Capital décès anticipé .....	112
TITRE II : MENSUALISATION .....	112

Participants définis à l'article 6 a à l'exception des apprentis et b du règlement général .....	112
Participants définis à l'article 6 c du règlement général .....	112
<b>TITRE III : COTISATIONS</b> .....	112
Montant et répartition des cotisations .....	112
Cotisations personnalisées .....	112
Montant des cotisations en vigueur au 1er janvier 1998 .....	112
Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement général .....	112
Objet .....	112
<b>TITRE 1er : DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES</b> .....	113
Modalités d'adhésion au RPO .....	113
Durée de l'adhésion au RPO .....	113
Modalités d'adhésion au RPS .....	113
Durée de l'adhésion au RPS .....	113
<b>TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS</b> .....	113
Admission et affiliation des participants au RPO .....	113
Admission et affiliation des participants au RPS .....	113
<b>TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES AUX COTISATIONS</b> .....	113
Assiette des cotisations .....	113
Montant des cotisations .....	113
Recouvrement des cotisations .....	113
Paiement des cotisations .....	113
Exigibilité des cotisations au RPO .....	114
Exigibilité des cotisations au RPS .....	114
<b>TITRE IV : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES</b> .....	114
Ouverture des droits .....	114
Bénéficiaires .....	114
Preuve des événements générateurs des garanties .....	114
Risques exclus .....	114
Paiement des prestations .....	114
Revalorisation des prestations .....	115
Subrogation .....	115
Prescription .....	115
<b>TITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES</b> .....	115
Frais de gestion .....	115
Régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs <b>RÈGLEMENT GÉNÉRAL</b> Accord du 9 avril 1998 .....	115
Objet .....	115
<b>TITRE 1er : DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES</b> .....	115
Modalités d'adhésion au RPO .....	115
Durée de l'adhésion au RPO .....	115
<b>TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS</b> .....	115
Admission et affiliation des participants au RPO. ....	115
<b>TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES AUX COTISATIONS</b> .....	116
Assiette des cotisations .....	116
Montant des cotisations .....	116
Recouvrement des cotisations .....	116
Paiement des cotisations .....	116
Exigibilité des cotisations au RPO. ....	116
<b>TITRE IV : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES</b> .....	116
Ouverture des droits .....	116
Bénéficiaires .....	116
Preuve des événements générateurs des garanties .....	116
Paiement des prestations .....	117
Revalorisation des prestations .....	117
Subrogation .....	117
Prescription .....	117
<b>TITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES</b> .....	117
Frais de gestion .....	117
Régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) Accord du 9 avril 1998 .....	117
Objet .....	117
<b>TITRE 1er : INCAPACITES TOTALE ET TEMPORAIRE DE TRAVAIL</b> .....	117
Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire .....	117
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	118
<b>TITRE II : MALADIE DE LONGUE DUREE</b> .....	118
Indemnités journalières de maladie de longue durée .....	118
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	118
<b>TITRE III : INVALIDITE</b> .....	118
Pension complémentaire d'invalidité 1re catégorie .....	118
Pension complémentaire d'invalidité 2e catégorie .....	118
Pension complémentaire d'invalidité 3e catégorie .....	118
Rente complémentaire d'incapacité permanente .....	118
<b>TITRE IV : DECES</b> .....	118
Capital décès .....	118
Double effet .....	118

Capital décès anticipé .....	119
Prédécess du conjoint ou d'un enfant à charge .....	119
<b>TITRE V : RENTES DE SURVIE .....</b>	<b>119</b>
Rente d'éducation .....	119
<b>TITRE VI : CAPITAUX DE FIN DE CARRIERE .....</b>	<b>119</b>
Définition de la garantie .....	119
Montant de la garantie .....	119
Modalités de remboursement .....	119
<b>ANNEXE TARIFAIRE DU RPO Montant des cotisations en vigueur au 1er janvier 1998 .....</b>	<b>119</b>
Accord du 9 avril 1998 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs .....	120
Accord du 17 février 1999 relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés .....	120
Avenant du 31 mars 2000 à l'accord national du 18 décembre 1998 sur les 35 heures .....	121
Préambule .....	121
Avenant n° 32 du 31 mars 2000 relatif aux salaires .....	125
Avenant n° 5 du 18 mai 2000 à l'accord national paritaire du 24 juin 1992 relatif à la liste des diplômes et titres qualifiants .....	125
<b>LISTE DES DIPLOMES ET TITRES QUALIFIANTS .....</b>	<b>125</b>
1. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de maintenance et opérations techniques sur véhicules .....	125
2. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de réparation-collision .....	126
3. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de commerce .....	126
4. Diplômes et titres qualifiants conférant à leurs titulaires une qualification professionnelle dans les techniques de gestion .....	126
5. Autres diplômes .....	127
Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance (règlements) .....	127
<b>ANNEXE I : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PRÉVOYANCE .....</b>	<b>127</b>
Objet du règlement général .....	127
Adhésion des entreprises .....	127
Durée de l'adhésion .....	127
Affiliation des participants .....	128
Fixation des cotisations .....	128
Paiement des cotisations .....	128
Droit aux prestations .....	128
Bénéficiaires .....	129
Preuve des événements générateurs de garanties .....	129
Paiement des prestations .....	129
Revalorisation des prestations .....	130
Recours contre les tiers responsables .....	130
Prescription .....	130
Annexe au règlement général de prévoyance : Portabilité des droits du régime de prévoyance obligatoire (Notice d'information prévue par l'article 7c du règlement général de prévoyance) .....	130
<b>ANNEXE II : REGIME PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE DE PREVOYANCE (RPO) .....</b>	<b>131</b>
Objet .....	131
<b>TITRE Ier : INCAPACITE TOTALE ET TEMPORAIRE DE TRAVAIL .....</b>	<b>131</b>
Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire .....	131
Reprise temporaire d'une activité à temps partiel .....	131
<b>TITRE II : INDISPONIBILITE DE LONGUE DUREE .....</b>	<b>131</b>
Indemnités journalières de maladie de longue durée .....	131
Reprise temporaire d'une activité salariée .....	131
<b>TITRE III : INVALIDITE .....</b>	<b>131</b>
Pension complémentaire d'invalidité 1re catégorie .....	131
Pension complémentaire d'invalidité 2e catégorie .....	132
Pension complémentaire d'invalidité 3e catégorie .....	132
Rente complémentaire d'incapacité permanente .....	132
<b>TITRE IV : DECES .....</b>	<b>132</b>
Règlements de prévoyance .....	132
<b>TITRE V : RENTES DE CONJOINT SURVIVANT ET D'EDUCATION .....</b>	<b>132</b>
<b>TITRE VI : INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET CAS ASSIMILES .....</b>	<b>132</b>
Fonds collectif .....	132
Capital de fin de carrière .....	133
Dispositions transitoires .....	133
Calcul des droits .....	133
Liquidation des droits .....	134
Salariés ayant travaillé à temps partiel .....	134
<b>ANNEXE TARIFAIRE DE PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE .....</b>	<b>134</b>
COTISATIONS DE PREVOYANCE OBLIGATOIRE A PARTIR DU 1ER JANVIER 2005 .....	134
<b>ANNEXE III : NOTICE PORTABILITE DES DROITS DU REGIME DE PREVOYANCE OBLIGATOIRE .....</b>	<b>134</b>
Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance complémentaire .....	135
<b>CHAPITRE Ier : DESIGNATION DE L'ORGANISME ASSUREUR .....</b>	<b>135</b>
<b>CHAPITRE II : ENTREPRISES NON ADHERENTES A L'IPSA .....</b>	<b>135</b>
<b>CHAPITRE III : SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU REGIME DE PREVOYANCE .....</b>	<b>136</b>
Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif au capital fin de carrière .....	136
Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif au fonctionnement du paritarisme .....	137
Objet de l'accord .....	137
Missions du CESA .....	137
Rapport d'activité .....	137

Application du présent accord	137
Annexe	138
STATUTS DU CENTRE D'ÉTUDES DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE (CESA)	138
Constitution	138
Dénomination	138
Siège	138
Durée	138
Composition	138
Objet	138
Administration	138
Ressources	138
Contrôle paritaire	138
Délibération paritaire du 16 novembre 2000 autorisant une dérogation particulière à la mutualisation des indemnités de départ à la retraite (1)	138
Délibération paritaire du 16 novembre 2000 relative au CEASACM	139
Délibération paritaire du 16 novembre 2000 relative aux prestations 'maladie de longue durée' et 'invalidité'	139
Avenant n° 33 du 16 novembre 2000 relatif à la protection sociale complémentaire - redéploiement	140
Chapitre IV : Adaptation des autres dispositions conventionnelles relatives à la protection sociale et au dialogue paritaire	140
Accord du 27 juin 2002 relatif à l'épargne salariale et à la création d'Inter-Auto-Plan	140
Objet	141
Champ d'application	141
Organismes désignés	141
Durée	141
Publicité	141
Application de l'accord	141
ANNEXE II : CRITERES DES CHOIX DE PLACEMENT ET NOTICES D'INFORMATION	141
Règlement portant dispositions générales d'Inter Auto Plan	142
Annexe 1	142
Annexe 2	142
Règlement relatif au plan d'épargne à 5 ans (PEI)	142
I. - Dispositions spécifiques	142
II. - Accord de participation volontaire	142
Règlement relatif au plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-I)	142
Avenant n° 34 du 27 juin 2002 relatif à l'épargne salariale	142
Avenant du 6 décembre 2002 relatif au règlement d'Inter-Auto-Plan - rectificatif au règlement du 27 juin 2002	142
Avenant n° 35 du 6 décembre 2002 relatif aux qualifications et aux classifications professionnelles	142
Préambule	142
TITRE Ier : DEFINITION ET RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	143
TITRE II : CLASSIFICATIONS PROFESSIONNELLES	143
TITRE III : ADAPTATION DU STATUT DES VENDEURS ET ITINERANTS	143
TITRE IV : REPERTOIRE DES QUALIFICATIONS DE BRANCHE	143
TITRE V : REPERTOIRE DES CERTIFICATIONS	143
TITRE VI : RECLASSEMENTS	143
Période transitoire de reclassement	143
Modalités de reclassement	143
TITRE VII : APPLICATION DE L'AVENANT N° 35	144
RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS CCN SERVICES DE L'AUTOMOBILE	144
Annexe à l'avenant n° 35 du 6 décembre 2002	144
Avenant n° 35 du 6 décembre 2002 relatif au répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA) - Annexe	145
TABLE DES MATIÈRES	145
PREAMBULE	145
Panorama des qualifications de branche	145
I. - Qualifications spécifiques	145
II. - Qualifications transversales	146
III. - Qualifications génériques	146
PRÉAMBULE du Répertoire national des qualifications des services de l'automobile	147
A-1 MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE MÉCANICIEN DE MAINTENANCE MOTOCYCLE	147
A-2 OPÉRATEUR SERVICE RAPIDE	148
A-3 MÉCANICIEN CYCLES	148
A-4 MÉCANICIEN AUTOMOBILE SPÉCIALISTE MÉCANICIEN MOTOCYCLE SPÉCIALISTE	149
A-5 OPÉRATEUR SPÉCIALISTE SERVICE RAPIDE	149
A-6 TECHNICIEN ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN AUTOMOBILE TECHNICIEN CONFIRMÉ MOTOCYCLE	150
A-7 CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES	151
A-8 TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE	151
A-9 RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE CHEF D'ÉQUIPE ATELIER	152
A-10 GESTIONNAIRE D'ATELIER CONTREMAITRE D'ATELIER	152
A-11 CHEF APRÈS-VENTE	153
B-1 MÉCANICIEN COLLISION (1)	153
B-2 TÔLIER-FERREUR	154
B-3 TÔLIER SPÉCIALISTE	154
B-4 TÔLIER CONFIRMÉ	155
B-5 PEINTRE PRÉPARATEUR	155
B-6 PEINTRE SPÉCIALISTE	156
B-7 PEINTRE CONFIRMÉ	156
B-8 CARROSSIER-PEINTRE	157
C-1 HÔTESSE D'ACCUEIL CHARGÉ D'ACCUEIL	157

C-2 ASSISTANT(E) DE VENTE AUTOMOBILE VENDEUR(SE) MOTOCYCLES .....	157
C-3 VENDEUR(SE) .....	158
C-4 CONSEILLER(ÈRE) EN FINANCEMENT .....	158
C-5 ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E) .....	159
C-6 CONSEILLER(ÈRE) DES VENTES .....	160
C-7 ADJOINT CHEF DES VENTES .....	160
C-8 CHEF DES VENTES (VP/VU/VI) .....	161
D-1 MAGASINIER .....	161
D-2 MAGASINIER-VENDEUR PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES CONSEILLER DE VENTE VENDEUR BOUTIQUE .....	162
D-3 MAGASINIER-VENDEUR CONFIRMÉ PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES CONSEILLER DE VENTE CONFIRMÉ VENDEUR BOUTIQUE CONFIRMÉ .....	162
D-4 VENDEUR ITINÉRANT PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	163
D-5 CHEF D'ÉQUIPE VENTES PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES CHEF DE SECTEUR VENTE ITINÉRANTE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	163
D-6 GESTIONNAIRE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	164
D-7 CHEF DES VENTES PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	165
E-1 OPÉRATEUR PRÉPARATION VÉHICULES .....	165
E-2 RÉNOVATEUR VO .....	166
E-3 CHEF D'ÉQUIPE PRÉPARATION-LIVRAISON .....	166
F-1 DÉPANNEUR-REMORQUEUR VL .....	167
F-2 DÉPANNEUR-REMORQUEUR PL .....	167
G-1 CONTRÔLEUR TECHNIQUE .....	168
G-2 CONTRÔLEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ .....	168
G-3 CHEF DE CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE .....	168
H-1 DÉMONTEUR AUTOMOBILE .....	169
H-2 DÉMONTEUR AUTOMOBILE SPÉCIALISTE .....	169
H-3 DÉMONTEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ .....	170
H-4 AGENT DE SÉCURITÉ QUALITÉ EN DÉMONTAGE AUTOMOBILE .....	170
I-1 OPERATEUR(TRICE) STATION-SERVICE .....	171
I-2 CHEF DE STATION .....	171
J-1 AGENT D'OPÉRATIONS LOCATION .....	172
J-2 CHEF D'AGENCE DE LOCATION .....	172
K-1 ENSEIGNANT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE .....	173
K-2 ENSEIGNANT DE LA CONDUITE DEUX ROUES ENSEIGNANT DE LA CONDUITE GROUPE LOURD .....	173
K-3 COORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS AUTO .....	173
K-4 COORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS MOTO COORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS GROUPE LOURD .....	174
K-5 FORMATEUR D'ENSEIGNANTS .....	175
K-6 DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE .....	175
L-1 AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	175
L-2 AGENT RESPONSABLE DE STATIONNEMENT .....	176
M-1 EMPLOYÉ(E) ADMINISTRATIF(VE) .....	176
M-2 SECRÉTAIRE .....	177
M-3 SECRÉTAIRE CONFIRMÉ(E) .....	177
M-4 ASSISTANT(E) DE DIRECTION CHEF DE GROUPE ADMINISTRATIF .....	177
N-1 EMPLOYÉ(E) DE COMPTABILITÉ .....	178
N-2 COMPTABLE .....	178
N-3 COMPTABLE CONFIRMÉ(E) .....	179
N-4 CHEF DE GROUPE DE COMPTABILITÉ .....	179
N-5 GESTIONNAIRE DE COMPTABILITÉ .....	179
N-6 CHEF DE COMPTABILITÉ .....	180
Z-1 OPÉRATEUR .....	180
Z-2 OPÉRATEUR SPÉCIALISTE .....	181
Z-3 OPÉRATEUR CONFIRMÉ .....	181
Z-4 TECHNICIEN EXPERT .....	182
Z-5 COORDINATEUR .....	182
Z-6 CHEF D'ÉQUIPE CHEF DE GROUPE .....	182
Z-7 GESTIONNAIRE .....	183
Z-8 CADRE TECHNIQUE .....	183
Z-9 CADRE EXPERT ADJOINT AU CHEF DE SERVICE .....	184
Z-10 CHEF DE SERVICE .....	184
Z-11 CADRE DIRIGEANT .....	185
Avenant n° 1 du 23 avril 2003 à l'accord du 27 octobre 1999 relatif aux certificats de qualification professionnelle .....	185
Conditions de prise en charge des contrats de qualification .....	185
Suivi paritaire .....	185
Application de l'avenant .....	185
Table des matières .....	186
PREAMBULE .....	186
Panorama des qualifications de branche .....	186
Avenant n° 6 du 26 juin 2003 à l'avenant du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance .....	187
Avenant n° 36 du 26 juin 2003 relatif aux garanties supplémentaires de prévoyance .....	187
Accord du 24 septembre 2003 portant modification du règlement d'Inter-Auto-Plan .....	188
Avenant n° 34 bis du 24 septembre 2003 relatif à l'épargne salariale .....	188
Accord du 29 octobre 2003 portant modification des statuts du CESA .....	188
Avenant n° 3 du 29 octobre 2003 relatif au fonctionnement du paritarisme .....	189
Avenant du 19 novembre 2003 relatif à la formation à la prévention des risques liés à l'amiante .....	189
Annexe .....	190

Support des actions d'information préventive dispensées par les entreprises et des modules de formation professionnelle initiale ou continue destinés aux salariés susceptibles d'être exposés aux poussières d'amiante	190
Avenant n° 4 du 13 janvier 2004 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif au fonctionnement du paritarisme	191
Avenant n° 37 du 13 janvier 2004 relatif au travail de nuit et au régime d'équivalence	191
ANNEXE	192
Accord paritaire national relatif à l'application de l'avenant n° 37	192
Avenant n° 38 du 20 janvier 2004 relatif aux qualifications professionnelles	193
RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS CCN SERVICES DE L'AUTOMOBILE	193
Avenant n° 39 du 18 février 2004 relatif au départ à la retraite	195
Accord du 18 février 2004 annexé à l'avenant n° 39 relatif à la mise à la retraite	196
Avenant n° 39 bis du 18 mars 2004 relatif à la mise à la retraite	196
Avenant n° 3 du 30 juin 2004 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif au paritarisme	196
Avenant n° 7 du 30 juin 2004 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance	197
Avenant n° 40 du 30 juin 2004 relatif au dialogue paritaire de branche	197
Avenant n° 41 du 28 septembre 2004 relatif à l'APASCA	197
Avenant n° 42 du 19 octobre 2004 relatif au dialogue social	198
Lettre d'adhésion en date du 6 décembre 2004 de la fédération des commerces et des services UNSA à la convention collective nationale des services de l'automobile	198
Avenant n° 1 du 9 décembre 2004 à l'accord du 15 mars 2001 relatif aux statuts de l'IPSA	198
RÈGLEMENT DE LA 'COMMISSION DE RECOURS GRACIEUX' (en application de l'article 7.2 des statuts de l'IPSA)	199
Avenant n° 4 du 9 décembre 2004 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif aux statuts du CESA	199
Annexe : statuts du CESA	199
Constitution	199
Objet	199
Siège et durée de l'association	200
Conseil d'administration	200
Assemblée générale	200
Président et secrétaire	200
Ressources et dépenses	201
Dissolution de l'association	201
Formalités	201
Avenant n° 8 du 9 décembre 2004 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance - règlements	201
I. - Modifications du RGP	201
II - Modifications du RPO	201
Accord du 14 décembre 2004 relatif à la validation des acquis de l'expérience	202
CHAPITRE Ier : DISPOSITIONS GENERALES	202
CHAPITRE II : DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES A L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	202
Section 1 : Eligibilité de la demande	202
Section 2 : Information conseil	202
Section 3 : Accompagnement	202
Section 4 : Dossier de candidature	203
Section 5 : Organisation et déroulement de la validation	203
Section 6 : Dispositions financières	203
Information conseil	203
Accompagnement	203
Procédure de validation	203
Section 7 : Suivi	203
CHAPITRE III : APPLICATION	203
Avenant n° 2 du 14 décembre 2004 relatif au règlement d'Inter-Auto-Plan	203
Avenant n° 34 ter du 14 décembre 2004 relatif à l'épargne salariale	204
Avenant n° 43 du 14 décembre 2004 relatif à la formation professionnelle	204
Avenant n° 7 du 24 mars 2005 relatif à la modification des statuts de l'ANFA (formation professionnelle)	205
Avenant n° 42 bis du 19 avril 2005 relatif au dialogue social	206
Avenant n° 9 du 13 septembre 2005 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance - règlements RGP et RPO	206
I. - Modifications du règlement général de prévoyance (RGP)	206
II - Modifications du règlement du régime professionnel obligatoire de prévoyance (RPO)	206
III - Tarification du régime professionnel obligatoire de prévoyance (RPO)	206
IV - Application du présent avenant	207
Cotisations de prévoyance obligatoire à partir du 1er janvier 2006	207
Avenant n° 45 du 13 septembre 2005 relatif à la sauvegarde du régime professionnel de protection sociale	207
Accord du 14 décembre 2005 relatif à la prévoyance complémentaire	208
Délibération n° 13-05 du 14 décembre 2005 relative à la mise à jour du répertoire national des certifications (RNC)	208
Répertoire national des certifications CCN services de l'automobile	209
Délibération n° 14-05 du 14 décembre 2005 relative à l'édition 2006 du RNQSA	211
QUALIFICATIONS SPECIFIQUES	211
Vendeur confirmé véhicules industriels	211
Attaché commercial véhicules industriels	212
Conseiller des ventes véhicules industriels	212
Agent d'opérations location spécialiste	213
Formateur du transport routier	213
Formateur conduite d'engins	214
Assistant(e) d'exploitation de stationnement adjoint au responsable d'exploitation de stationnement	214
Technicien confirmé mécanique automobile	215
Technicien confirmé mécanique véhicules industriels.	215
Vendeur	215



Vendeur automobile confirmé .....	216
Attaché commercial .....	216
Conseiller des ventes .....	217
Agent d'exploitation de stationnement .....	218
Responsable d'exploitation de stationnement .....	218
Secrétaire .....	219
Secrétaire confirmé(e) .....	219
Avenant du 18 janvier 2006 relatif au financement de la formation professionnelle .....	220
Contribution au développement de la formation professionnelle continue .....	220
Recouvrement de la contribution .....	220
Affectation .....	220
Dépôt et extension .....	220
Avenant n° 2 du 14 mars 2006 à l'accord du 15 mars 2001 relatif à la prévoyance .....	220
Avenant n° 45 bis du 14 mars 2006 relatif à la sauvegarde du régime professionnel de protection sociale .....	222
Accord du 19 septembre 2006 relatif au plan d'action pour le développement des compétences dans les ateliers de maintenance et de réparation .....	222
Plan d'action TPE .....	223
<b>TITRE 1er : DIAGNOSTIC ET ADAPTATION DES COMPETENCES DES PERSONNELS DES TPE</b> .....	223
Populations visées .....	223
Détermination des actions .....	223
Partenariat avec les pouvoirs publics .....	223
<b>TITRE II : MESURES COMPLEMENTAIRES</b> .....	223
Développement de la VAE dans le dispositif des CQP de branche .....	223
Reprise d'entreprise .....	223
Outils et méthode pour le diagnostic des compétences des salariés .....	223
<b>TITRE III : MISE EN OEUVRE</b> .....	223
Rôle de l'ANFA .....	223
Rôle du GNFA .....	223
Durée .....	224
Avenant n° 10 du 19 septembre 2006 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance - règlement du RPO .....	224
Accord du 13 novembre 2006 relatif au repos dominical (Savoie) .....	224
Avenant n° 3 du 16 novembre 2006 à l'accord du 15 mars 2001 relatif à la prévoyance .....	225
Avenant n° 5 du 21 décembre 2006 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif au paritarisme .....	225
Avenant n° 48 du 21 décembre 2006 relatif à l'action des partenaires sociaux .....	226
Avenant n° 8 du 24 janvier 2007 relatif au paritarisme et à la commission paritaire nationale : modification des statuts .....	227
Avenant n° 49 du 13 février 2007 relatif au temps de déplacement professionnel .....	228
Accord du 15 mai 2007 relatif à l'actualisation du RNQSA et du RNC .....	228
<b>I.- PROCESSUS DE MODIFICATION DU RNQSA</b> .....	229
Dépôt des demandes .....	229
Réception des demandes .....	229
Instruction des demandes .....	229
Décisions paritaires sur le RNQSA .....	229
Application des modifications du RNQSA .....	229
<b>II.- PROCESSUS DE MODIFICATION DU RNC</b> .....	229
Propositions de modifications .....	229
Décisions paritaires sur le RNC .....	229
Application des modifications du RNCSA .....	229
<b>III.- MODALITÉS D'EXAMEN DES DEMANDES DE MODIFICATION DU RNQSA</b> .....	229
Principe de lisibilité du RNQSA .....	229
Homogénéité du RNQSA .....	229
Identité des qualifications professionnelles .....	229
Spécificité des métiers des services de l'automobile .....	230
Importance quantitative des qualifications .....	230
Pérennité des qualifications .....	230
<b>IV.- APPLICATION DE L'ACCORD</b> .....	230
Application du présent accord .....	230
Application directe du présent accord .....	230
Entrée en vigueur .....	230
Avenant n° 1 du 14 juin 2007 à l'accord portant sur l'épargne salariale Inter-Auto-Plan .....	230
Avenant n° 3 du 14 juin 2007 relatif au règlement Inter-Auto-Plan .....	231
<b>ANNEXES</b> .....	234
Annexe I .....	234
Annexe II .....	236
Annexe III .....	238
Annexe IV .....	239
Annexe V .....	241
<b>RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION</b> .....	241
Objet de la présente annexe .....	241
Formule de calcul de la RSP .....	241
Répartition de la RSP .....	242
Gestion de la participation .....	242
Annexe VI .....	242
Adhésion par lettre du 29 juin 2007 de la FGMM CFDT à différents accords relatifs à l'épargne salariale .....	242
Avenant n° 1 du 25 septembre 2007 portant renouvellement de l'accord du 27 juin 2000 .....	243
Accord du 27 novembre 2007 relatif à la formation professionnelle des jeunes .....	243
Objet de l'accord .....	244

CHAPITRE Ier.- PRINCIPES GENERAUX .....	244
Section 1.- Divers dispositifs de formation des jeunes .....	244
Les formations sous statut scolaire .....	244
Les contrats de professionnalisation .....	244
L'apprentissage .....	244
Section 2.- Mesures transversales aux 3 dispositifs .....	244
Valorisation des métiers des services de l'automobile .....	244
Adaptation à de nouveaux publics .....	244
Mobilité européenne .....	244
Ouvertures dans les lycées des métiers .....	244
Section 3.- Dispositions communes aux filières .....	244
Mission de l'ANFA .....	244
CHAPITRE II.- DISPOSITIONS RELATIVES A L'APPRENTISSAGE .....	245
Section 1.- Développement de la proximité .....	245
Principe .....	245
Modalités .....	245
Section 2.- Développement de la qualité .....	245
Principe .....	245
Section 3.- Financement du dispositif .....	245
CHAPITRE III.- DISPOSITIONS DIVERSES .....	245
Délibération n° 11-07 du 20 décembre 2007 relative à la mise à jour des certifications reconnues par la branche .....	246
RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS .....	246
FICHES DE QUALIFICATION RECTIFIEES .....	248
A-3.1MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILEMÉCANICIEN DE MAINTENANCE VÉHICULES INDUSTRIELSMÉCANICIEN DE MAINTENANCE MOTOCYCLES .....	248
A-6.1MÉCANICIEN SPÉCIALISTE AUTOMOBILEMÉCANICIEN SPÉCIALISTE VÉHICULES INDUSTRIELSMÉCANICIEN SPÉCIALISTE MOTOCYCLES .....	249
A-6.2ÉLECTRICIEN SPÉCIALISTE AUTOMOBILEÉLECTRICIEN SPÉCIALISTE VÉHICULES INDUSTRIELS .....	249
A-6.5MÉCANICIEN SPÉCIALISTE CYCLES .....	250
A-9.1TECHNICIEN CONFIRMÉ MÉCANIQUE AUTOMOBILETECHNICIEN CONFIRMÉ MÉCANIQUE VÉHICULES INDUSTRIELS ....	251
A-9.2TECHNICIEN ÉLECTRICIEN ÉLECTRONICIEN AUTOMOBILETECHNICIEN CONFIRMÉ VÉHICULES INDUSTRIELSTECHNICIEN CONFIRMÉ MOTOCYCLES .....	251
A-12.2TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILETECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE VÉHICULES INDUSTRIELSTECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE MOTOCYCLES .....	252
A-20.1RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE - CHEF D'ÉQUIPE ATELIERCHEF D'ÉQUIPE MOTOCYCLES .....	253
A-20.2AGENT DE MAÎTRISE ATELIER .....	254
A-23.1GESTIONNAIRE D'ATELIERMAÎTRE D'ATELIER .....	255
AC-1.1CADRE TECHNIQUE D'ATELIER .....	255
AC-2.1ADJOINT AU CHEF APRÈS-VENTERESPONSABLE D'ATELIER .....	256
AC-3.1CHEF APRÈS-VENTE .....	256
C-3.1HÔTESSE D'ACCUEILCHARGÉ D'ACCUEIL .....	257
C-6.1ASSISTANT DE VENTE AUTOMOBILEVENDEUR MOTOCYCLES .....	257
C-12.1CONSEILLER EN FINANCEMENT .....	258
C-20.1VENDEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ .....	258
C-20.2VENDEUR CONFIRMÉ VÉHICULES INDUSTRIELS .....	259
C-23.1ATTACHÉ COMMERCIAL .....	260
CC-2.1ADJOINT AU CHEF DES VENTES .....	260
CC-3.1CHEF DES VENTES (VP, VU, VI) .....	261
DC-1.1CADRE TECHNIQUE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	261
DC-2.1ADJOINT AU CHEF DES VENTESPIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRESRESPONSABLE DE MAGASIN .....	262
DC-3.1CHEF DES VENTES PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	263
E-3.1OPÉRATEUR PRÉPARATION VÉHICULES .....	264
E-6.1RÉNOVATEUR VO .....	264
E-20.1CHEF D'ÉQUIPE PRÉPARATION-LIVRAISON .....	265
G-6.1CONTRÔLEUR TECHNIQUE VL .....	265
G-6.2CONTRÔLEUR TECHNIQUE PL .....	266
G-9.1CONTRÔLEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ VL .....	266
G-9.2CONTRÔLEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ PL .....	267
G-20.1CHEF DE CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE VL .....	267
G-20.2CHEF DE CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE PL .....	268
H-20.1AGENT DE SECURITÉ QUALITÉ EN DÉMONTAGE AUTOMOBILE .....	268
I-20.1CHEF DE STATION .....	269
J-3.1AGENT D'OPÉRATIONS LOCATION .....	269
J-6.1AGENT D'OPÉRATIONS LOCATION SPÉCIALISTE .....	270
J-17.1COORDINATEUR PRÉPARATION DE VÉHICULES DE LOCATIONCOORDINATEUR PRÉPARATION DE VÉHICULES DE LOCATION .....	270
J-20.1CHEF DE GROUPE OPÉRATIONNEL .....	271
J-23.1CHEF D'AGENCE(S) DE LOCATION .....	271
L-3.1AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	272
L-17.1ASSISTANT(E) D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENTADJOINT AU RESPONSABLE D'EXPLOITATIONDE STATIONNEMENT .....	272
L-20.1RESPONSABLE D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	273
NC-1.1CADRE DE COMPTABILITÉ .....	273
NC-2.1ADJOINT AU CHEF DE COMPTABILITÉRESPONSABLE DE COMPTABILITÉ .....	274
Délibération n° 12-07 du 20 décembre 2007 relative à la réforme du bac professionnel .....	275
Section 1.- Dispositions relatives à la formation sous statut scolaire .....	275

Section 2. - Dispositions relatives à l'apprentissage .....	276
Section 3. - Dispositions communes .....	276
Avenant n° 51 du 29 mai 2008 relatif aux heures supplémentaires .....	276
TITRE Ier.- RECOURS AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES .....	276
TITRE II.- APPLICATION DE L'AVENANT .....	277
Accord du 3 juillet 2008 relatifs aux RNQSA et RNC pour 2009 .....	277
Répertoire des qualifications .....	278
Répertoire des certifications .....	278
Procédures .....	278
REPertoire NATIONAL DES CERTIFICATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE 2009 .....	278
REPertoire NATIONAL DES QUALIFICATIONS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE 2009 .....	280
A.3.1MECANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE - MECANICIEN DE MAINTENANCE VEHICULES INDUSTRIELS - MECANICIEN DE MAINTENANCE MOTOCYCLES .....	281
A.3.3OPERATEUR SERVICE RAPIDE .....	282
A.3.4OPERATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUES VEHICULES INDUSTRIELS .....	283
A.3.5MECANICIEN CYCLES .....	283
A.6.1MECANICIEN SPECIALISTE AUTOMOBILE - MECANICIEN SPECIALISTE VEHICULES INDUSTRIELS - MECANICIEN SPECIALISTE MOTOCYCLES .....	284
A.6.2ELECTRICIEN SPECIALISTE AUTOMOBILE - ELECTRICIEN SPECIALISTE VEHICULES INDUSTRIELS .....	285
A.6.3OPERATEUR SPECIALISTE SERVICE RAPIDE .....	285
A.6.4OPERATEUR SPECIALISTE MAINTENANCE PNEUMATIQUES VEHICULES INDUSTRIELS .....	286
A.6.5MÉCANICIEN SPÉCIALISTE CYCLES .....	287
A.9.1TECHNICIEN CONFIRMÉ MÉCANIQUE AUTOMOBILE - TECHNICIEN CONFIRMÉ MECANIQUE VEHICULES INDUSTRIELS .....	287
A.9.2TECHNICIEN ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN AUTOMOBILE - TECHNICIEN CONFIRMÉ VÉHICULES INDUSTRIELS - TECHNICIEN CONFIRMÉ MOTOCYCLES .....	288
A.9.5CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES .....	289
A.9.6TECHNICIEN GARANTIE APRÈS-VENTE .....	290
A.12.2TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILETECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE VÉHICULES INDUSTRIELSTECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE MOTOCYCLES .....	290
A.12.6SPÉCIALISTE GARANTIE APRÈS-VENTE .....	292
A.20.1RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTECHEF D'ÉQUIPE ATELIERCHEF D'ÉQUIPE MOTOCYCLES .....	292
A.20.2AGENT DE MAÎTRISE ATELIER .....	293
A.23.1GESTIONNAIRE D'ATELIERCONTREMAÎTRE D'ATELIER .....	294
A.C.I.1CADRE TECHNIQUE D'ATELIER .....	295
A.C.II.1ADJOINT AU CHEF APRÈS-VENTERESPONSABLE D'ATELIER .....	295
A.C.III.1CHEF APRÈS-VENTE .....	296
B.3.1TÔLIER-FERREUR .....	297
B.3.2PEINTRE PRÉPARATEUR .....	297
B.3.3MÉCANICIEN COLLISION (1) .....	298
B.6.1TÔLIER SPÉCIALISTE .....	298
B.6.2PEINTRE SPÉCIALISTE .....	299
B.9.1TÔLIER CONFIRMÉ .....	300
B.9.2PEINTRE CONFIRMÉ .....	301
B.12.1CARROSSIER-PEINTRE .....	301
C.3.1HÔTESSE D'ACCUEILCHARGÉ D'ACCUEIL .....	302
C.6.1ASSISTANT DE VENTE AUTOMOBILEVENDEUR MOTOCYCLES .....	302
C.9.1VENDEUR .....	303
C.12.1CONSEILLER EN FINANCEMENT .....	303
C.20.1VENDEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ .....	304
C.20.2VENDEUR CONFIRMÉ VÉHICULES INDUSTRIELS .....	305
C.23.1ATTACHÉ COMMERCIAL .....	305
C.23.2ATTACHÉ COMMERCIAL VÉHICULES INDUSTRIELS .....	306
C.C.I.1CONSEILLER DES VENTES .....	307
C.C.I.2CONSEILLER DES VENTES VÉHICULES INDUSTRIELS .....	308
C.C.II.1ADJOINT AU CHEF DES VENTES .....	309
C.C.III.1CHEF DES VENTES (VP, VU, VI) .....	309
D.3.1MAGASINIER .....	310
D.6.1MAGASINIER-VENDEUR PIÈCES DE RECHANGEET ACCESSOIRESCONSEILLER DE VENTE PRAVENDEUR BOUTIQUE PRA .....	310
D.9.1 MAGASINIER-VENDEUR CONFIRMÉPIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRESCONSEILLER DE VENTE CONFIRMÉ PRAVENDEUR BOUTIQUECONFIRMÉ PRA .....	311
D.9.2VENDEUR ITINÉRANT PIÈCES DE RECHANGEET ACCESSOIRES .....	312
D.20.1CHEF D'ÉQUIPE VENTES PIÈCESDE RECHANGE ET ACCESSOIRESCHEF DE SECTEUR VENTE ITINÉRANTEPIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	312
D.23.1GESTIONNAIRE PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	313
D.C.I.1CADRE TECHNIQUEPIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	314
D.C.II.1ADJOINT AU CHEF DES VENTES PIÈCES DE RECHANGEET ACCESSOIRES RESPONSABLE DE MAGASIN .....	315
D.C.III.1CHEF DES VENTES PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES .....	315
E.3.1OPÉRATEUR PRÉPARATION VÉHICULES .....	316
E.6.1RÉNOVATEUR VO .....	317
E.6.2 METTEUR EN MAIN DE VEHICULE .....	317
E.20.1CHEF D'ÉQUIPE PRÉPARATION-LIVRAISON .....	318
F.3.1DÉPANNÉUR-REMORQUEUR VL .....	319
F.6.1DÉPANNÉUR-REMORQUEUR PL .....	319
G.6.1 CONTRÔLEUR TECHNIQUE VL .....	320
G.6.2CONTRÔLEUR TECHNIQUE PL .....	320

G.9.1CONTRÔLEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ VL .....	320
G.9.2CONTRÔLEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ PL .....	321
G.20.1CHEF DE CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE VL .....	321
G.20.2CHEF DE CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE PL .....	322
H.3.1DÉMONTEUR AUTOMOBILE .....	323
H.6.1DÉMONTEUR AUTOMOBILE SPÉCIALISTE .....	323
H.9.1DÉMONTEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ .....	324
H.20.1AGENT DE SÉCURITÉQUALITÉ EN DÉMONTAGE AUTOMOBILE .....	324
I.3.1OPÉRATEUR STATION-SERVICE .....	325
I.20.1CHEF DE STATION .....	325
J.3.1AGENT D'OPÉRATIONS LOCATION .....	326
J.6.1AGENT D'OPÉRATIONS LOCATION SPÉCIALISTE .....	327
J.17.1COORDINATEUR PRÉPARATION DE VÉHICULES DE LOCATION .....	327
J.20.1CHEF DE GROUPE OPÉRATIONNEL .....	328
J.23.1CHEF D'AGENCE(S) DE LOCATION .....	328
K.3.1ENSEIGNANT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE .....	329
K.6.1ENSEIGNANT DE LA CONDUITE DEUX-ROUESENSEIGNANT DE LA CONDUITE GROUPE LOURD .....	329
K.6.2COORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS AUTO .....	330
K.6.3FORMATEUR DU TRANSPORT ROUTIER .....	330
K.6.4FORMATEUR CONDUITE D'ENGINES .....	331
K.9.2COORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS MOTOCOORDINATEUR D'ENSEIGNEMENTS GROUPE LOURD .....	331
K.20.1FORMATEUR D'ENSEIGNANTS .....	332
K.C.I.1DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE .....	332
L.3.1AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	333
L.6.1OPÉRATEUR DE STATIONNEMENT .....	333
L.17.1ASSISTANT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENTADJOINT AU RESPONSABLED'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	334
L.20.1RESPONSABLE D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT .....	334
M.3.1EMPLOYÉ ADMINISTRATIF .....	335
M.6.1SECRÉTAIRE .....	336
M.9.1SECRÉTAIRE CONFIRMÉ .....	336
M.20.1ASSISTANT DE DIRECTIONCHEF DE GROUPE ADMINISTRATIF .....	337
N.3.1EMPLOYÉ DE COMPTABILITÉ .....	337
N.6.1COMPTABLE .....	338
N.9.1COMPTABLE CONFIRMÉ .....	338
N.20.1CHEF DE GROUPE DE COMPTABILITÉ .....	339
N.23.1GESTIONNAIRE DE COMPTABILITÉ .....	340
N.C.I.1CADRE DE COMPTABILITÉ .....	340
N.C.II.1ADJOINT AU CHEF DE COMPTABILITÉRESPONSABLE DE COMPTABILITÉ .....	341
N.C.III.1CHEF DE COMPTABILITÉ .....	342
Z.3.1OPÉRATEUR .....	342
Z.6.1OPÉRATEUR SPÉCIALISTE .....	343
Z.9.1OPÉRATEUR CONFIRMÉ .....	343
Z.12.1TECHNICIEN EXPERT .....	344
Z.17.1COORDINATEUR .....	345
Z.20.1MAÎTRISE TECHNIQUECHEF D'ÉQUIPE. - CHEF DE GROUPE .....	345
Z.23.1GESTIONNAIRE .....	346
Z.C.I.1CADRE TECHNIQUE .....	346
Z.C.II.1CADRE EXPERTADJOINT AU CHEF DE SERVICE .....	347
Z.C.III.1CHEF DE SERVICE .....	347
Z.C.IV.1CADRE DIRIGEANT .....	348
Avenant n° 11 du 25 septembre 2008 relatif à la prévoyance .....	348
Avenant n° 53 du 25 septembre 2008 relatif au champ d'application de la convention .....	349
Avenant n° 54 du 21 janvier 2009 relatif aux périodes d'essai .....	351
Accord du 2 juillet 2009 relatif au RNQSA et au RNCSA pour l'année 2010 .....	352
Avenant n° 13 du 15 juillet 2009 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif aux règlements de prévoyance .....	352
Avenant n° 55 du 15 juillet 2009 relatif aux parcours professionnels .....	353
TITRE Ier. - INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES .....	353
TITRE II. - GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES .....	354
TITRE III. - EMPLOI DES SALARIÉS ÂGÉS .....	354
TITRE IV. - INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE .....	355
TITRE V. - APPLICATION DE L'ACCORD .....	355
Annexe I : Insertion professionnelle des jeunes .....	356
I. - Information des jeunes et des familles sur les services de l'automobile .....	356
Développement des actions .....	356
Site internet .....	356
Information sur les CQP .....	356
Campagnes spécifiques .....	356
II. - Mesures d'accompagnement en centres de formation .....	356
Communication sur les dispositifs sociaux de la branche professionnelle .....	356
Accompagnement social .....	356
Intervention de professionnels dans les sections .....	356
Développement de l'information des enseignants sur les entreprises .....	357
Formation des enseignants aux technologies du futur .....	357
Mise à niveau et préqualification .....	357
Entretiens spécialisés .....	357
III. - Accompagnement en entreprise .....	357

Tutorat .....	357
Information juridique .....	357
Rénovation du dispositif .....	357
Formations intra-entreprises .....	357
Aides financières .....	357
IV. - Aide à l'apprentissage de la conduite .....	357
Objectifs .....	357
Aides à l'apprentissage théorique et pratique .....	357
Conduite accompagnée .....	357
Aides financières .....	357
Allocation d'apprentissage à la conduite .....	357
Promotion du dispositif .....	358
Annexe II : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences .....	358
Objectifs visés .....	358
Moyens de la branche .....	358
Outils à la disposition des entreprises .....	358
Démarche GPEC dans les entreprises .....	358
Cartographie des emplois .....	358
Diagnostic individuel de compétences .....	359
Accès aux certifications par la VAE .....	359
Passport formation .....	359
Actions institutionnelles .....	359
Annexe III : Plan de maintien dans l'emploi des salariés âgés .....	359
Entreprises concernées .....	359
Objet du plan .....	359
Suivi de la mise en oeuvre du plan .....	360
Objectifs nationaux .....	360
Evaluation de la réalisation des objectifs .....	360
Annexe IV : Avenant n° 12 à l'accord paritaire national du 16 novembre 2000 relatif aux règlements de prévoyance .....	361
I. - Modifications du règlement général de prévoyance .....	361
II. - Modifications du règlement de prévoyance obligatoire .....	361
Accord du 25 novembre 2009 relatif aux versements au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels .....	362
Avenant n° 14 du 25 novembre 2009 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif aux règlements de prévoyance .....	363
Annexe .....	364
Avenant n° 2 du 16 décembre 2009 à l'accord du 27 juin 2002 relatif à l'épargne salariale .....	365
Annexe .....	365
Avenant n° 15 du 7 juillet 2010 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif aux règlements de prévoyance .....	367
Avenant n° 57 du 7 juillet 2010 relatif aux dispositions conventionnelles en matière de salaire et de formation-qualification .....	368
Chapitre Ier. - Salaires .....	368
Chapitre II. - Jeunes salariés .....	368
Chapitre III. - Formation des salariés .....	369
Chapitre IV. - Vendeurs de véhicules et salariés itinérants .....	369
Chapitre V. - Application de l'avenant .....	370
Chapitre VI. - Dispositions finales .....	370
Accord du 23 juin 2010 relatif aux missions de l'ANFA et du GNFA dans le cadre de la GPEC .....	370
Chapitre Ier Dispositions communes à l'ensemble des entreprises .....	371
Chapitre II Dispositions particulières aux très petites entreprises .....	372
Accord du 7 juillet 2010 relatif au capital de fin de carrière au bénéfice de certains salariés de moins de 60 ans .....	372
Adhésion par lettre du 27 septembre 2010 de la fédération générale des mines et de la métallurgie à l'accord du 7 juillet 2010 relatif au capital de fin de carrière .....	373
Accord du 22 décembre 2010 relatif aux versements au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels .....	373
Accord du 26 janvier 2011 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la mixité des emplois .....	374
I. - Situations comparées des femmes et des hommes .....	374
II. - Encouragement de la mixité des emplois .....	375
III. - Mesures en faveur de l'égalité professionnelle .....	376
IV. - Application de l'accord .....	376
Accord du 22 mars 2011 relatif à l'organisme assureur prévoyance .....	377
Avenant n° 3-11 du 22 mars 2011 à l'accord du 23 juin 2010 relatif au dialogue social .....	377
Annexe .....	377
Avenant n° 59 du 22 mars 2011 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance .....	378
Adhésion par lettre du 15 mars 2011 de la CGT Métal à l'accord du 26 janvier 2011 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la mixité des emplois .....	379
Accord du 28 avril 2011 relatif au droit au capital de fin de carrière .....	379
Avenant n° 1 du 28 avril 2011 à l'accord du 20 janvier 2004 relatif aux CQP .....	380
Avenant n° 1 du 28 juin 2011 à l'accord du 14 décembre 2004 relatif au DIF .....	382
Avenant n° 1 du 28 juin 2011 à l'accord du 14 décembre 2004 relatif à la VAE .....	383
Avenant n° 16 du 28 juin 2011 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance .....	384
Avenant n° 17 du 28 juin 2011 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance .....	384
Avenant n° 60 du 5 juillet 2011 modifiant la convention .....	385
Annexe .....	387
Délibération n° 6-11 du 20 octobre 2011 relative à l'emploi des seniors .....	388
Annexe .....	388
Avenant n° 62 du 20 octobre 2011 relatif au compte épargne-temps .....	391
Annexe .....	392
Avenant n° 18 du 15 décembre 2011 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance .....	393
Adhésion par lettre du 20 décembre 2011 de la FTM CGT à l'avenant n° 62 du 20 octobre 2011 relatif au compte épargne-temps .....	393

Accord du 14 février 2012 relatif au droit au capital de fin de carrière .....	394
Avenant n° 3 du 28 mars 2012 à l'accord du 27 juin 2002 relatif à l'épargne salariale .....	395
Annexe .....	395
Adhésion par lettre du 16 avril 2012 de la FPS à la convention .....	398
Avenant n° 9 du 19 avril 2012 à l'accord du 26 avril 1994 relatif aux statuts de l'ANFA .....	398
Statuts de l'ANFA .....	398
Titre Ier Dispositions générales .....	398
Titre II Administration de l'ANFA .....	399
Titre III Ressources et règles de gestion .....	401
Titre IV Application des statuts .....	402
Accord du 31 mai 2012 relatif au maintien dans l'emploi des salariés âgés .....	402
Annexe .....	403
Adhésion au plan de maintien dans l'emploi des salariés âgés pour la période 2013-2015 .....	404
Feuillet 1/5 .....	404
Feuillet 2/5 .....	404
Feuillet 3/5 .....	404
Feuillet 4/5 .....	405
Feuillet 5/5 .....	405
Avenant n° 19 du 27 juin 2012 relatif aux règlements de prévoyance .....	406
Avenant n° 63 du 4 juillet 2012 relatif aux garanties obligatoires de prévoyance (IPSA) .....	406
Avenant n° 64 du 4 juillet 2012 relatif aux garanties obligatoires de prévoyance .....	407
Accord du 4 juillet 2012 relatif au RNQSA et au RNCSA au 1er janvier 2013 .....	408
Annexes .....	408
Annexe I Répertoire national des certifications des services de l'automobile 2013 .....	408
Série 1 .....	408
Série 2 .....	409
Série 3 .....	409
Série 4 .....	410
Série 5 .....	410
Série 6 .....	410
Série 7 .....	411
Série 8 .....	411
Série 9 .....	411
Signification des sigles .....	412
Annexe II .....	412
Adhésion par lettre du 18 octobre 2012 de la CGT métallurgie à l'avenant n° 63 du 4 juillet 2012 .....	436
Accord du 27 novembre 2012 relatif aux versements au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels pour l'année 2013 .....	436
Adhésion par lettre du 20 février 2013 de la FTM CGT à l'accord du 24 janvier 2013 relatif à la formation professionnelle des jeunes .....	437
Accord du 27 mars 2013 relatif au capital de fin de carrière .....	437
Accord du 18 juin 2013 relatif au RNQSA et au RNCSA pour l'année 2014 .....	438
Annexes .....	438
Annexe I. - Répertoire national des certifications des services de l'automobile 2014 .....	438
Annexe II .....	441
Adhésion par lettre du 27 juin 2013 de la FPS à la convention .....	447
Accord du 4 juillet 2013 relatif aux taux de cotisations de prévoyance obligatoire pour l'année 2014 .....	448
Accord du 19 septembre 2013 relatif au régime complémentaire de santé .....	448
Avenant n° 66 du 19 septembre 2013 relatif au régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) .....	451
Avenant n° 66 bis du 19 septembre 2013 relatif à la portabilité des garanties du régime de prévoyance obligatoire .....	454
Adhésion par lettre du 31 octobre 2013 de la FTM CGT aux accords du 19 septembre 2013 .....	455
Avenant n° 10 du 27 novembre 2013 à l'accord du 26 avril 1994 relatif aux statuts de l'ANFA .....	455
Avenant n° 7 du 17 décembre 2013 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif aux statuts de CESA .....	456
Avenant n° 68 du 17 décembre 2013 relatif à la dénomination des institutions paritaires membres d'IRP AUTO .....	456
Accord du 28 janvier 2014 relatif au repos dominical (Meurthe-et-Moselle) .....	457
Accord du 10 avril 2014 relatif au droit à capital de fin de carrière .....	458
Adhésion par lettre du 29 avril 2014 de la FGMM CFTD à l'accord RPCS et à ses avenants nos 66 et 66 bis .....	459
Accord du 3 juillet 2014 relatif au RNQSA et au RNCSA pour l'année 2015 .....	459
Annexes .....	460
Ajout de cinq fiches au RNQSA .....	460
Annexe I Répertoire national des certifications des services de l'automobile 2015 .....	462
Série 1 .....	462
Série 2 .....	462
Série 3 .....	463
Série 4 .....	463
Série 5 .....	463
Série 6 .....	463
Série 7 .....	463
Série 8 .....	464
Série 9 .....	464
Signification des sigles .....	464
Accord du 3 juillet 2014 relatif aux taux de cotisations de prévoyance obligatoire pour l'année 2015 .....	464
Avenant n° 7 du 3 juillet 2014 à l'accord du 16 novembre 2000 relatif au fonctionnement du paritarisme .....	464
Avenant n° 69 du 3 juillet 2014 relatif au travail à temps partiel .....	465
Avenant n° 70 du 3 juillet 2014 relatif aux conventions de forfait en jours .....	467
Avenant n° 71 du 3 juillet 2014 relatif aux classifications et aux qualifications professionnelles, à l'insertion et à la formation professionnelle .....	469
Annexes .....	474
Annexe III : Contrats de professionnalisation .....	474

Annexe Taux de prise en charge .....	475
Annexe IV : Périodes de professionnalisation .....	475
Annexe 1 Domaines prioritaires .....	476
Annexe 2 Taux de prise en charge .....	476
Annexe V : Certificats de qualification professionnelle .....	476
Annexe VII : Validation des acquis de l'expérience .....	478
Chapitre Ier Dispositions générales .....	478
Chapitre II Dispositions particulières relatives à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle .....	478
Section 1 Eligibilité de la demande .....	478
Section 2 Information conseil .....	478
Section 3 Accompagnement .....	479
Section 4 Dossier de candidature .....	479
Section 5 Organisation et déroulement de la validation .....	479
Section 6 Dispositions financières .....	479
Section 7 Suivi .....	479
Chapitre III Application .....	479
Accord du 15 octobre 2014 relatif aux statuts de l'IPSA .....	479
Avenant n° 73 du 18 novembre 2014 relatif aux dispenses d'affiliation au régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) .....	480
Accord du 10 décembre 2014 relatif au financement du dispositif de solidarité et de prévention du régime professionnel complémentaire de santé .....	481
Avenant n° 11 du 20 janvier 2015 à l'accord du 26 avril 1994 relatif aux statuts de l'ANFA .....	481
Accord du 18 mars 2015 relatif au développement de l'apprentissage .....	483
Accord du 18 mars 2015 relatif au droit au capital de fin de carrière .....	484
Accord du 7 juillet 2015 relatif aux taux de cotisations de prévoyance obligatoire pour l'année 2016 .....	484
Accord du 7 juillet 2015 relatif au RNQSA pour l'année 2016 .....	485
Annexes : Ajout de vingt-deux fiches au RNQSA .....	485
Accord du 7 juillet 2015 relatif au répertoire des certifications RNCSA pour l'année 2016 .....	498
Annexes .....	498
Répertoire national des certifications des services de l'automobile 2016 .....	498
Série 1 .....	498
Série 2 .....	498
Série 3 .....	499
Série 4 .....	499
Série 5 .....	499
Série 6 .....	499
Série 7 .....	500
Série 8 .....	500
Série 9 .....	500
Série 10 .....	501
Certifications et habilitations recensées dans l'inventaire établi par la commission nationale de la certification professionnelle .....	501
Signification des sigles .....	501
Avenant n° 74 du 7 juillet 2015 relatif aux garanties du régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) .....	501
Accord du 17 novembre 2015 relatif à la création d'une association paritaire dédiée aux actions de solidarité et de prévention .....	502
Annexes .....	503
Délibération paritaire n°8-15 .....	503
Délibération n°9-15 .....	504
Statuts de l'association IRP Auto Solidarité Prévention .....	504
Avenant n° 76 du 20 janvier 2016 relatif aux garanties du régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) .....	510
Accord du 17 mai 2016 relatif au capital de fin de carrière au bénéfice de certains salariés prenant avant 60 ans une retraite anticipée pour carrière longue .....	511
Accord du 22 juin 2016 relatif au RNCSA et au RNQSA pour l'année 2017 .....	511
Annexe Répertoire national des certifications des services de l'automobile 2017 .....	512
Accord du 22 juin 2016 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire pour l'année 2017 .....	512
Avenant n° 77 du 22 juin 2016 relatif à l'adaptation de la convention collective en fonction des évolutions législatives .....	512
Avenant n° 79 du 20 septembre 2016 relatif à la portabilité des prestations complémentaires de prévoyance et de santé .....	516
Accord du 19 octobre 2016 relatif aux statuts d'IRP Auto Prévoyance Santé .....	516
Avenant n° 4 du 19 octobre 2016 à l'accord du 27 juin 2002 relatif à l'épargne salariale .....	517
Annexe .....	518
Règlement portant dispositions générales d'Inter Auto Plan .....	518
Annexe 1 .....	521
Annexe 2 .....	521
Règlement portant dispositions générales d'Inter Auto Plan .....	521
Annexe 1 .....	524
Annexe 2 .....	524
Règlement relatif au plan d'épargne à 5 ans (PEI) .....	525
I. - Dispositions spécifiques .....	525
II. - Accord de participation volontaire .....	527
Règlement relatif au plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-I) .....	529
Avenant n° 80 du 19 octobre 2016 relatif aux contrats de professionnalisation .....	531
Avenant n° 81 du 19 octobre 2016 relatif aux certificats de qualification professionnelle (CQP) .....	531
Avenant n° 82 du 19 octobre 2016 relatif à la validation des acquis de l'expérience (VAE) .....	532
Accord du 16 décembre 2016 relatif au repos dominical (commerce et réparation de l'automobile) (Meurthe-et-Moselle) .....	533
Avenant n° 1 du 22 février 2017 à l'accord du 15 mai 2007 relatif à l'actualisation du RNQSA et du RNCSA .....	535
I. - Processus de modification du RNQSA .....	535
II. - Processus de modification du RNCSA .....	535
III. Modalités d'examen des demandes de modification du RNQSA .....	536

IV. Application de l'accord .....	536
Accord du 22 mars 2017 relatif au capital de fin de carrière en cas de retraite anticipée .....	536
Accord du 22 mars 2017 relatif à la santé et à la sécurité des salariés .....	537
Annexe .....	537
Avenant n° 12 du 22 mars 2017 à l'accord du 26 avril 1994 relatif aux statuts de l'ANFA .....	539
Avenant n° 83 du 22 mars 2017 relatif à la santé et à la sécurité des salariés .....	539
Accord du 27 juin 2017 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire pour l'année 2018 .....	540
Accord du 27 juin 2017 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le second semestre 2017 .....	540
Annexe Répertoire national des certifications des services de l'automobile second semestre 2017 .....	540
Avenant n° 2 du 11 juillet 2017 relatif à l'actualisation du RNQSA et du RNCSA .....	541
Accord du 20 décembre 2017 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2018 .....	541
Annexe .....	541
Accord paritaire national du 24 mai 2018 relatif au dialogue social (annexe 2.17 - avenant n° 85 - avenant n° 8) .....	550
Annexe 2.17 Dialogue social dans les services de l'automobile .....	551
Chapitre Ier Commission paritaire nationale des services de l'automobile .....	551
Chapitre II Commissions paritaires régionales des services de l'automobile .....	553
Chapitre III Dialogue social au niveau de l'entreprise .....	555
Annexe I - avenant n° 85 .....	555
Annexe II - avenant n° 8 .....	557
Accord du 24 mai 2018 relatif à la représentation des organisations professionnelles et syndicales .....	558
Annexes .....	559
Annexe 1 Statuts de l'association nationale pour la formation automobile .....	559
Titre Ier Dispositions générales .....	559
Titre II Administration de L'ANFA .....	559
Titre III Ressources et règles de gestion .....	562
Titre IV Application des statuts .....	562
Annexe 2 Statuts d'IRP Auto Prévoyance-Santé .....	562
Titre Ier Généralités .....	562
Titre II Administration .....	563
Titre III Commission paritaire .....	565
Titre IV Organisation financière .....	566
Titre V Fusion. - Scission. - Dissolution .....	566
Titre VI Dispositions diverses .....	567
Annexe 3 Statuts de l'association IRP Auto solidarité-prévention .....	567
Titre Ier Dispositions générales .....	567
Titre II Gestion financière .....	567
Titre III Gouvernance .....	568
Titre IV Bonnes pratiques .....	570
Annexe 4 Statuts du CESA .....	571
Annexe 5 Statuts D'IRP auto APASCA .....	573
Annexe 6 Statuts d'IRP auto-épargne salariale .....	575
Avenant n° 77 bis du 24 mai 2018 relatif à l'actualisation de la convention collective .....	578
Accord du 4 juillet 2018 relatif au capital de fin de carrière en cas de retraite anticipée .....	580
Accord du 4 juillet 2018 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le deuxième semestre 2018 .....	580
Annexe .....	581
Avenant du 25 septembre 2018 à l'accord du 4 juillet 2018 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le deuxième semestre 2018 .....	589
Annexes .....	589
Accord du 19 décembre 2018 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2019 .....	597
Annexe .....	597
Avenant n° 87 du 19 décembre 2018 relatif à l'actualisation de la convention collective .....	603
Accord paritaire national du 23 janvier 2019 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire .....	604
Avenant n° 88 du 10 avril 2019 relatif à la prime d'intégration .....	605
Accord paritaire du 15 mai 2019 relatif au capital de fin de carrière en cas de retraite anticipée .....	606
Accord du 25 juin 2019 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le deuxième semestre 2019 .....	606
Annexe .....	607
Accord du 25 juin 2019 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire .....	617
Avenant n° 90 du 10 octobre 2019 à l'accord paritaire national du 23 janvier 2019 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire .....	618
Avenant n° 91 du 10 octobre 2019 à l'accord du 15 mai 2019 relatif à l'ouverture temporaire d'un droit au capital de fin de carrière (retraite anticipée) .....	618
Avenant n° 92 du 10 octobre 2019 à l'accord paritaire national du 25 juin 2019 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire .....	618
Accord du 2 octobre 2019 relatif à la validation d'une modification de statuts de l'ANFA .....	619
Annexe : Statuts de l'association nationale pour la formation automobile (ANFA) .....	619
Titre Ier Dispositions générales .....	619
Titre II Administration de l'ANFA .....	620
Titre III Ressources et règles de gestion .....	622
Titre IV Application des statuts .....	622
Avenant n° 93 du 17 octobre 2019 relatif à la mise en conformité réglementaire du régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) .....	622
Accord paritaire du 22 octobre 2019 relatif au dispositif de la reconversion ou promotion par alternance dit « Pro-A » .....	623
Annexe .....	624
Accord paritaire national du 19 décembre 2019 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2020 .....	626
Annexe .....	626
Accord paritaire du 2 avril 2020 relatif aux conditions exceptionnelles applicables aux congés payés dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 .....	644
Préambule .....	644
Accord du 22 avril 2020 relatif à la modification anticipée d'une fiche de qualification du RNQSA .....	645
Annexe .....	646



Accord du 29 avril 2020 relatif à l'ouverture temporaire d'un droit au capital de fin de carrière dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 au bénéfice de certains salariés prenant avant 60 ans une retraite anticipée pour carrière longue	646
Avenant n° 94 du 29 avril 2020 relatif à l'organisation des jurys CQP dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19	647
Accord paritaire du 23 juin 2020 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le second semestre 2020	649
Annexe	649
Avenant n° 95 du 9 septembre 2020 relatif à l'organisation des jurys CQP dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de « Covid-19 »	649
.....	649
Accord paritaire du 20 octobre 2020 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire	651
Avenant n° 96 du 12 novembre 2020 à l'accord paritaire du 20 octobre 2020 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire	651
Accord paritaire national du 16 décembre 2020 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le 1er semestre 2021	652
Annexes	652
Accord professionnel départemental du 17 décembre 2020 relatif au travail le dimanche (Seine-Maritime)	661
Préambule	661
Accord paritaire du 8 avril 2021 relatif à la modification anticipée d'une fiche de qualification du RNQSA	662
Annexe	663
Accord paritaire du 8 avril 2021 relatif à l'ouverture temporaire d'un droit au capital de fin de carrière au bénéfice de certains salariés prenant avant 60 ans une retraite anticipée pour carrière longue durée	663
Accord du 8 avril 2021 relatif au renforcement de l'accompagnement, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes « plan jeunes » pour la période 2021-2025	664
Chapitre Ier Objet	665
Chapitre II Renforcement des actions en matière d'insertion professionnelle des jeunes	665
Chapitre III Dispositifs mis en oeuvre par la branche des services de l'automobile et ses acteurs	667
Chapitre IV Une insertion durable des jeunes dans l'emploi par la formation continue	669
Chapitre V L'accompagnement indispensable des jeunes à la réussite de leurs parcours	669
Chapitre VI Financement des actions de la branche des services de l'automobile	669
Chapitre VII Suivi du présent accord par la branche	669
Chapitre VIII Dispositions finales	670
Annexe	670
Avenant n° 98 du 8 avril 2021 relatif aux congés exceptionnels pour événements personnels	670
Accord du 24 juin 2021 relatif au RNCSA et RNQSA pour le 2d semestre 2021	671
Annexe	672
Accord paritaire national du 14 octobre 2021 relatif à l'activité partielle longue durée (APLD)	672
Préambule	673
Accord paritaire national du 14 octobre 2021 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire	676
Accord paritaire national du 16 décembre 2021 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2022	676
Annexe	677
Accord paritaire national du 28 avril 2022 ouvrant temporairement un droit au capital de fin de carrière au bénéfice de certains salariés prenant avant 60 ans une retraite anticipée pour carrière longue	677
Accord paritaire national du 12 mai 2022 relatif à la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)	678
Préambule : contexte du présent accord	678
Chapitre 1er Objet du présent accord	679
Chapitre 2 La GPEC, une démarche d'anticipation des besoins en compétences aux fins de relever les défis de demain	679
Chapitre 3 Dispositions finales	684
Annexe 1 : Panorama des passerelles - Mai 2022	684
Avenant n° 1 du 12 mai 2022 à l'accord paritaire national relatif à l'activité partielle de longue durée (APLD)	684
Accord paritaire national du 23 juin 2022 relatif à la mise à jour du RNCSA et aux fiches RNQSA pour le second semestre 2022	685
Annexes	686
Avenant n° 1 du 15 septembre 2022 à l'accord paritaire du 22 octobre 2019 relatif au dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance dit « Pro-A »	686
Annexe	687
Avenant n° 2 du 15 septembre 2022 à l'accord paritaire du 2 octobre 2019 relatif à la validation d'une modification de statuts de l'ANFA	688
Accord paritaire national du 13 octobre 2022 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire	690
Accord paritaire national du 15 décembre 2022 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2023	690
Annexes	691
Annexe 1 RNCSA	691
Annexe 2 Sommaire RNQSA	691
Annexe 3 RNQSA 39 fiches	691
Accord paritaire national du 9 février 2023 relatif à la modification anticipée du RNQSA	691
Annexe	692
Avenant n° 3 du 9 février 2023 à l'accord du 2 octobre 2019 relatif à la validation d'une modification de statuts de l'ANFA	692
Accord paritaire du 11 mai 2023 ouvrant temporairement un droit au capital de fin de carrière pour les salariés prenant avant 60 ans une retraite anticipée pour carrière longue	693
Accord paritaire du 11 mai 2023 relatif au tarif des cotisations de prévoyance obligatoire	693
Accord paritaire national du 22 juin 2023 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le second semestre 2023	694
Annexe	695
Accord paritaire national du 6 décembre 2023 relatif au RNCSA et au RNQSA pour le premier semestre 2024	695
Annexes	696
RNCSA	696
Sommaire RNQSA	696
RNQSA 27 fiches	696
<b>Textes Salaires</b>	696
Avenant n° 37 du 13 janvier 2004 relatif aux salaires minima	696
Indemnité de panier	696
Avenant n° 47 du 17 octobre 2006 relatif aux salaires minima	696
Avenant n° 50 du 3 juillet 2007 relatif aux salaires minima	697
Avenant n° 52 du 3 juillet 2008 relatif aux salaires minima	698

Avenant n° 56 du 24 septembre 2009 relatif aux salaires minima	699
Avenant n° 6-09 du 25 novembre 2009 relatif aux contrats d'apprentissage préparant au baccalauréat professionnel	700
Avenant n° 58 du 7 juillet 2010 relatif aux salaires minima	701
Avenant n° 61 du 5 juillet 2011 relatif aux salaires minimaux	702
Avenant n° 65 du 27 novembre 2012 relatif aux salaires minima	703
Avenant n° 67 du 4 octobre 2013 relatif aux salaires minima	704
Avenant « salaires » n° 72 du 3 juillet 2014	704
Avenant « Salaires » n° 75 du 7 juillet 2015	705
Avenant n° 78 du 6 juillet 2016 relatif aux salaires minima	706
Avenant n° 84 du 19 septembre 2017 relatif aux barèmes de salaires minima	707
Avenant n° 86 du 4 juillet 2018 relatif aux salaires minima	708
Avenant n° 89 du 3 juillet 2019 relatif aux salaires minima	709
Avenant n° 97 du 19 janvier 2021 relatif aux salaires minima	710
Avenant n° 99 du 7 juillet 2021 relatif aux salaires minima	710
Avenant n° 100 du 14 octobre 2021 relatif aux salaires minima	711
Avenant n° 101 du 28 avril 2022 relatif aux salaires minima	712
Avenant n° 102 du 13 octobre 2022 relatif aux salaires minima	713
Avenant n° 103 du 9 février 2023 relatif aux salaires minima	714
Avenant n° 104 du 11 mai 2023 relatif aux salaires minima	715
Avenant n° 105 du 18 janvier 2024 relatif aux salaires minima	716
<b>Accord du 10 juin 2004 portant création d'une commission paritaire nationale ' Sport et loisirs de véhicules terrestres à moteur '</b>	<b>717</b>
<i>Champ d'application</i>	717
<i>Objet de la commission paritaire nationale ' SLTVM '</i>	717
<i>Composition de la CPN ' SLVTM '</i>	717
<i>Fonctionnement de la CPN ' SLVTM '</i>	717
<i>Durée - Dénonciation</i>	718
<i>Publicité</i>	718
<b>Accord du 10 décembre 2018 relatif à l'OPCO (Mobilités)</b>	<b>718</b>
<i>Préambule</i>	718
<i>I. - Constitution de l'OPCO-M</i>	719
<i>II. - Organes de gouvernance</i>	719
<i>III. - Pondération des votes</i>	721
<i>IV. - Modifications du périmètre après la constitution d'OPCO-M</i>	721
<i>V. - Modalités et calendrier de constitution d'OPCO-M</i>	721
<i>Annexes</i>	721
<b>Textes parus au JORF</b>	<b>JO-1</b>
<b>Nouveautés</b>	<b>NV-1</b>
<i>Avenant n° 77 bis du 24 mai 2018</i>	NV-1
<i>Avenant n° 86 du 4 juillet 2018</i>	NV-2
<i>Accord du 4 juillet 2018</i>	NV-3
<i>Avenant n° GNFA (17 novembre 2022)</i>	NV-3
<i>Avenant n°19 prevoyance (6 décembre 2023)</i>	NV-4
<i>Avenant n°106 modification champ d'application cc (21 mars 2024)</i>	NV-4
<b>Liste des sigles</b>	<b>SIG-1</b>
<b>Liste thématique</b>	<b>THEM-1</b>
<b>Liste chronologique</b>	<b>CHRO-1</b>
<b>Index alphabétique</b>	<b>ALPHA-1</b>

**Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du  
motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile du 15 janvier 1981.  
Etendue par arrêté du 30 octobre 1981 JONC 3 décembre 1981.**

Signataires	
Organisations patronales	Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile (CSNCRA) ; Chambre syndicale nationale des électriciens spécialisés de l'automobile (CNSEA) (1) ; Fédération nationale du commerce et de l'artisanat de l'automobile (FNCAA) ; Fédération nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle (FNCRM) ; Fédération française de la carrosserie (FFC) ; Chambre nationale du commerce du pneumatique et de l'industrie du rechapage (CNCPIR). (1) Devenue en 1997 : Groupement national des entreprises spécialisées de l'automobile (GNESA).
Organisations de salariés	Fédération générale de la métallurgie CFDT (1) ; Fédération des syndicats chrétiens de la métallurgie CFTC ; Fédération Force ouvrière de la métallurgie CGT-FO ; Chambre syndicale nationale des voyageurs, représentants et cadres de vente de l'automobile (CSNVA). (1) : Devenue : Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT à partir du 26 mai 1984.
Organisations adhérentes	Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT (14 octobre 1981) ; Syndicat national du contrôle technique automobile (SNCTA) ((avenant n° 16 du 23 mai 1990) ; Chambre syndicale du contrôle technique automobile (CSCT) (lettre du 5 novembre 1993) ; Syndicat national professionnel pour la sécurité routière (SNPSR) (lettre du 8 septembre 1999) ; Fédération des commerces et des services UNSA (lettre du 6 décembre 2004). La FPS, par lettre du 16 avril 2012 (BO n°2012-26). La fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS), 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, par lettre du 27 juin 2013 (BO n°2013-30) : Cette adhésion ne concerne que ses membres réalisant plus de la moitié de leur chiffre d'affaires avec le commerce et la réparation de cycles.

En vigueur non étendu

**NOTE PRELIMINAIRE**

Les dénominations des institutions paritaires du groupe IRP AUTO mentionnées dans les accords paritaires nationaux et dans la convention collective nationale des services de l'automobile sont modifiées comme suit :

- « IRCRA » devient : « IRP AUTO Retraite AGIRC ».
- « IRSACM » devient : « IRP AUTO Retraite ARRCO ».
- « ADESSA » devient : « IRP AUTO Epargne salariale ».
- « CESA » devient : « IRP AUTO CESA ».
- « APASCA » devient : « IRP AUTO APASCA ».

Voir avenant n° 68 du 17 décembre 2013, BO 2014/06.

**Préambule**

En vigueur étendu

Les parties constatent qu'après négociations un accord a été possible et qu'il conduit à la présente convention collective, dont l'objectif est d'abord une mise à jour des textes du 7 mai 1974.

Cette mise à jour a été rendue nécessaire par la dernière étape de la mensualisation, par les conséquences des accords de classification du 11 janvier 1979 et du 25 juin 1980 et par l'évolution de la législation.

Cette première négociation s'étant volontairement limitée à cette actualisation, les parties sont convenues de se rencontrer de nouveau pour négocier des avenants successifs destinés à améliorer la situation des salariés, en particulier sur :

- l'indemnisation maladie, le régime supplémentaire de retraite, le capital de fin de carrière ;
- la situation des vendeurs ;
- le droit syndical et l'indemnisation des délégués salariés participant aux réunions paritaires ;
- la durée du travail ;
- la définition de l'ancienneté.

L'objectif poursuivi par les partenaires sociaux est de faire de cette convention collective un accord vivant et évolutif dont l'aménagement pourra être négocié en continu.

Il est entendu que la convention collective ne peut déroger aux dispositions d'ordre public des lois et règlements.

**Chapitre Ier : Dispositions générales**

**Objet et domaine d'application**

Article 1.01

\*MODIFIE\*

\* Modifié par Avenant n° 42 bis du 19-4-2005 BOCC 2005-23 étendu par arrêté du 3-10-2005 JORF 13-10-2005.

a) Objet de la convention collective.

La présente convention collective règle sur le territoire métropolitain les

rapports de travail entre employeurs et salariés des deux sexes des entreprises visées aux paragraphes c et d ci-après.

Les clauses de la convention collective s'appliquent aux salariés des entreprises entrant dans le champ d'application ainsi défini, même s'ils ne ressortissent pas directement par leur profession ou commerce à ces activités.

Les salariés des services de vente, qui se trouvent placés en dehors du champ d'application de la législation relative au statut des voyageurs, représentants et placiers, sont régis par les dispositions de la présente convention ainsi que les clauses particulières les concernant.

b) Application de la convention collective

En présence d'un accord d'entreprise ou d'établissement, les conditions d'application de la présente convention collective nationale sont celles prévues par l'article L. 132-23 du code du travail.

Des accords professionnels couvrant un champ territorial moins large que celui défini au paragraphe a ne peuvent être conclus qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- être négociés et signés, pour chaque partie, par un ou des représentants dûment mandatés par une organisation ou une fédération professionnelle ou syndicale de salariés représentative, conformément aux dispositions statutaires régissant ladite organisation ou fédération ;

- ne pas contrevenir, notamment dans les matières faisant l'objet de l'accord, aux dispositions restrictives ou aux interdictions pouvant être édictées par la commission paritaire nationale visée à l'article 1.04 bis ; ces éventuelles restrictions et interdictions, qui sont explicitement mentionnées dans les avenants à la présente convention collective et dans les accords paritaires nationaux, sont notifiées aux parties à la négociation à l'initiative de l'organisation la plus diligente.

Les accords qui viendraient à instituer une commission paritaire professionnelle dans un champ territorial infranational, telle que visée à l'article L. 132-30 du code du travail, sont soumis aux dispositions de l'alinéa qui précède.

Aucun accord professionnel couvrant un champ territorial moins large que celui défini au paragraphe a ne peut déroger aux dispositions conventionnelles nationales en matière de salaires minima, de classifications, de garanties collectives mentionnées à l'article L. 912-1 du code de la sécurité sociale et de formation professionnelle.

c) Entreprises assujetties en raison de leur activité principale.

Sont tenues d'appliquer la présente convention collective, les entreprises dont l'activité exclusive ou principale est l'une de celles mentionnées ci-dessous, identifiée par le code APE à 4 chiffres résultant de la nomenclature d'activités et de produits instaurée par le décret du 9 novembre 1973.

21.08. Mécanique générale, fabrication de moules et modèles.

- Est visée dans ce groupe la réparation de la partie mécanique.

31.13. Fabrication de pièces et équipements spécifiques pour automobiles.

- Est visée dans ce groupe la fabrication associée à la réparation de menuiserie, tôlerie, scellerie, peinture spécialisées de voitures.

31.15. Construction de carrosseries, bennes, remorques, autres que de

Liste thématique

Theme	Titre	Article	Page
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe III)	Article 2	89
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe III)	Article 2	89
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe II)	Article 2	104
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement du régime professionnel obligatoire(RPO))	Article 2	109
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) Accord du 9 avril 1998)	Article 2	117
	Indemnités journalières d'incapacité totale et temporaire (Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance (règlements))	Article 2	131
	Indisponibilité (Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile du 15 janvier 1981. Etendue par arrêté du 30 octobre 1981 JONC 3 décembre 1981.)		
	Maladies et accidents (Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile du 15 janvier 1981. Etendue par arrêté du 30 octobre 1981 JONC 3 décembre 1981.)		
Accident du travail	Preuve des événements générateurs des garanties (Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement général - Annexe I)		
	Preuve des événements générateurs des garanties (Régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs RÉGLEMENT GÉNÉRAL Accord du 9 avril 1998)		
	Preuve des événements générateurs des garanties (Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement général)		
	Preuve des événements générateurs des garanties (Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement général - Annexe I)		
	Rente complémentaire d'incapacité permanente (Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe III)		
	Rente complémentaire d'incapacité permanente (Accord du 12 décembre 1996 relatif aux régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe II)		
	Rente complémentaire d'incapacité permanente (Accord du 9 avril 1998 relatif aux institutions de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle (IPSA) - Règlement du régime professionnel obligatoire(RPO))		
	Rente complémentaire d'incapacité permanente (Régimes de prévoyance applicables dans les établissements de formation des conducteurs et les centres de formation des moniteurs - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) Accord du 9 avril 1998)		
	Rente complémentaire d'incapacité permanente (Accord national paritaire du 16 novembre 2000 relatif à la prévoyance (règlements))		
	TITRE IX : CAPITAL DE FIN DE CARRIERE (Avenant n° 2 du 21 décembre 1981 relatif à la réduction de la durée du temps de travail)		

Liste chronologique

Date	Texte	Page
	Annexe 2-2 - application des 35 heures par attribution de jours de repos	45
	Annexe 2-3 - annualisation des horaires de travail	46
1981-01-15	Annexe relative à l'accès au bénéfice des allègements de cotisations liés à la réduction du temps de travail	48
	Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile du 15 janvier 1981. Etendue par arrêté du 30 octobre 1981 JONC 3 décembre 1981.	1
1981-12-21	Avenant n° 2 du 21 décembre 1981 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail	53
1984-11-27	Protocole d'accord du 27 novembre 1984 relatif à la formation professionnelle des jeunes	56
1985-02-15	Accord national du 15 février 1985 relatif aux actions et aux moyens de la formation professionnelle	59
	Accord annexé à l'avenant n° 11 du 26 juillet 1985 relatif à l'association paritaire d'action sociale et culturelle de l'automobile, du cycle et du motocycle (APASCA)	60
	Accord annexe à l'avenant n° 11 du 26 juillet 1985 relatif aux statuts de l'APASCA	60
1988-05-02	Avenant n° 14 du 2 mai 1988 relatif à la valorisation de la carrière et de la qualification des salariés	63
1988-06-06	Avenant n° 15 du 6 juin 1988 relatif à la création et à la reconnaissance de certificats de qualification professionnelle	
1988-06-30	Accord du 30 juin 1988 relatif à la formation-qualification	
	Accord du 24 janvier 1989 relatif à la formation professionnelle dans les entreprises artisanales. Annexe. - Règlement interne de la section paritaire particulière n° 2	
1989-01-24	Accord du 24 janvier 1989 relatif à la formation professionnelle dans les entreprises artisanales de la branche du commerce de réparation automobile	
1989-06-28	Accord du 28 juin 1989 relatif au financement de la formation dans les entreprises artisanales (Pour l'exercice 1989)	
1992-02-19	Accord du 19 février 1992 relatif aux certificats de qualification professionnelle	
1992-06-24	Accord du 24 juin 1992 relatif à la liste des diplômés et titres qualifiants	
1992-09-10	Accord du 10 septembre 1992 relatif à la participation à la formation professionnelle dans l'artisanat (entreprises de moins de 10 salariés)	
1992-10-20	Accord du 20 octobre 1992 relatif à la promotion des premières formations technologiques et professionnelles	
1993-11-23	Annexe II - Application de la convention collective nationale du 15 janvier 1981 au personnel des établissements de formation des conducteurs et d'éducation à la sécurité routière Avenant n° 20 bis du 23 novembre 1993	
1994-04-26	Accord national paritaire du 26 avril 1994 portant création d'un fonds d'assurance formation dans la branche des services à la personne	
1994-04-27	Accord national paritaire du 27 avril 1994 aux missions confiées au GNFA	
1995-02-07	Accord du 7 février 1995 relatif à la réduction de la durée hebdomadaire du travail	
	Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du fonds social - Annexe IV	
1995-10-09	Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement du régime professionnel obligatoire (RPO) - Annexe III	
	Accord du 9 octobre 1995 relatif à la prévoyance - Règlement général - Annexe I	
	Règlement du régime professionnel supplémentaire (RPS) Annexe II à l'accord du 9 octobre 1995	
1995-11-15	Accord du 9 octobre 1995 relatif aux régimes professionnels obligatoires et supplémentaires de prévoyance gérés par l'IFP	
	Accord national paritaire du 15 novembre 1995 relatif à la formation continue - fongibilité des ressources	
1996-01-16	Accord national paritaire du 16 janvier 1996 relatif à la cessation anticipée d'activité des salariés totalisant 160 trimestres de cotisations d'assurance vieillesse	
	Protocole de conciliation du 16 janvier 1996	
1996-05-03	Accord du 3 mai 1996 relatif à la formation professionnelle continue (entreprises de moins de 10 salariés)	
1996-05-2		
1996-05-2		
1996-07-0		
1996-12-1		
1997-01-3		
1998-04-0		
1999-02-1		
2000-03-3		

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU  
COMMERCE ET DE LA RÉPARATION DE  
L'AUTOMOBILE, DU CYCLE ET DU MOTOCYCLE ET  
DES ACTIVITÉS CONNEXES, AINSI QUE DU  
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU 15

IDCC 1090

Brochure 3034

SYNTHÈSE

17/04/2024



Remarques .....

I. Signataires .....

- a. **Organisations patronales** .....
- b. **Syndicats de salariés** .....

II. Champ d'application .....

- a. **Champ d'application professionnel** .....
- b. **Champ d'application territorial** .....

III. Contrat de travail - Essai .....

- a. **Visite médicale d'embauche** .....
- b. **Contrat de travail** .....

  - i. Contrat de travail des ouvriers et employés .....
  - ii. Contrat de travail des agents de maîtrise et cadres .....
  - iii. Contrat de travail du personnel affecté à la vente de véhicules et des salariés itinérants .....
  - iv. Contrat de travail dans les établissements de formation des conducteurs et d'éducation à la sécurité routière .....

- c. **Période d'essai** .....

  - i. Durée de la période d'essai .....
  - ii. Préavis de rupture pendant l'essai .....

- d. **Ancienneté** .....

  - i. Périodes de travail prises en compte .....
  - ii. Périodes assimilées à du travail effectif pour le calcul de l'ancienneté .....
  - iii. Périodes de travail antérieures au contrat de travail en cours, dont les stages .....

e. **Clause de non-concurrence** .....

IV. Classification .....

- a. **Ouvriers et employés** .....
- b. **Maîtrise** .....
- c. **Cadres** .....

V. Salaires et indemnités .....

- a. **Salaires minima** .....

  - i. Détermination des minima garantis mensuels .....
  - ii. Grilles des salaires minima .....
  - iii. Jeunes salariés .....

- b. **Rémunération du personnel affecté à la vente de véhicules et des salariés itinérants** .....

  - i. Modes de rémunération .....
  - ii. Dispositions particulières aux vendeurs de véhicules .....
  - iii. Mise en oeuvre des barèmes des primes de vente .....
  - iv. Garanties de rémunération pour les salariés rémunérés par un fixe et des primes .....
  - v. Lissage des rémunérations .....

- c. **Paiement des heures supplémentaires** .....
- d. **Indemnité de panier de nuit** .....
- e. **Rémunération du temps de trajet inhabituel** .....

- i. Définition .....
- ii. Contrepartie .....

f. **Prime de formation-qualification** .....

VI. Temps de travail, repos et congés .....

- a. **Temps de travail** .....

  - i. Durée du travail .....
  - ii. Heures supplémentaires et heures choisies .....
  - iii. Organisation du travail du personnel d'encadrement .....
  - iv. Aménagement du temps de travail .....
  - v. Forfaits .....
  - vi. Equivalences .....
  - vii. Organisation du travail du personnel affecté à la vente de véhicules et des salariés itinérants .....
  - viii. Astreintes .....
  - ix. Travail à temps partiel .....
  - x. Travail de nuit .....
  - xi. Convoyage de véhicules .....
  - xii. Activité partielle de longue durée (APLD) .....

- b. **Repos et jours fériés** .....

  - i. Repos .....
  - ii. Jours fériés .....

- c. **Congés** .....

  - i. Congés payés .....
  - ii. Autres congés .....
  - iii. Compte épargne-temps (CET) .....

VII. Déplacements professionnels .....

VIII. Formation professionnelle .....

- a. **Organisme(s) paritaire(s) collecteur(s) agréé(s) (OPCA)** .....
- b. **L'entretien professionnel** .....
- c. **La validation des acquis de l'expérience (VAE)** .....
- d. **Le compte personnel de formation (CPF) ( ex DIF)** .....
- e. **Clauses de dédit-formation** .....

  - i. Principe .....
  - ii. Conditions .....
  - iii. Mise en oeuvre .....

- f. **Les contrats de professionnalisation** .....

i. Durée du contrat de professionnalisation .....  
ii. Fonction tutorale .....  
iii. Rémunération .....

**g. dispositif de reconversion ou promotion par alternance (« Pro-A »)** .....

i. Les bénéficiaires et les objectifs de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) .....  
ii. Durée de la Pro-A .....  
iii. Le tutorat .....  
iv. Liste des certifications professionnelles de Branche éligibles pour la Pro-A .....

**h. Formation-qualification (Employés et ouvriers)** .....

i. Prime/point de formation-qualification et action de formations concernées .....  
ii. Actions d'une durée inférieure à 20 heures .....  
iii. Actions d'une durée comprise entre 18 et 105 heures .....  
iv. Actions d'une durée supérieure à 105 heures .....

**i. L'apprentissage** .....

**IX. Maladie, accident du travail, maternité** .....

**a. Maladie et accident** .....

i. Indemnisation .....  
ii. Suspension du contrat de travail .....  
iii. Nécessité de remplacement .....  
iv. Maladies graves .....

**b. Maternité et adoption** .....

i. Indemnisation du congé de maternité .....  
ii. Passage à temps partiel de la salariée enceinte .....  
iii. Bénéfice des augmentations salariales pendant l'absence liée à la maternité ou à l'adoption .....

**X. Retraite complémentaire, prévoyance et frais de santé** .....

**a. Retraite complémentaire** .....

**b. Prévoyance: régime professionnel obligatoire (R.P.O.)** .....

i. Institution de prévoyance .....  
ii. Garanties .....  
iii. Cotisations .....  
iv. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité .....

**c. Prévoyance: régime professionnel supplémentaire (R.P.S.)** .....

**d. Régime professionnel complémentaire de santé (RPCS)** .....

i. Organisme assureur .....  
ii. Bénéficiaires du RPCS .....  
iii. Prestations .....  
iv. Cotisations .....  
v. Adhésions syndicales au RPCS .....

**XI. Rupture du contrat** .....

**a. Préavis de démission ou de licenciement** .....

i. Préavis des ouvriers et employés .....  
ii. Préavis des agents de maîtrise et cadres .....

**b. Indemnité de licenciement** .....

**c. Retraite** .....

◇ Départ à la retraite .....  
◇ Capital de fin de carrière .....

## Remarques

Pour vous permettre de savoir à qui et quand doit-on appliquer les dispositions, par principe, sauf disposition contraire, par application des dispositions légales :

- les accords doivent être appliqués par les adhérents des organisations patronales signataires à partir du jour qui suit leur dépôt (quand elle est renseignée, nous indiquons la date). Le texte concerné sera reproduit en italique.
- lorsque l'accord nécessite un agrément, seul son obtention rend opposable le texte aux adhérents des organisations patronales signataires. La référence de l'agrément sera alors mentionnée.
- les non adhérents doivent appliquer le contenu de l'accord au lendemain de la publication au JORF de son arrêté d'extension. Le texte concerné sera reproduit en caractère droit.

Pour optimiser l'efficacité de la portée des alertes, y seront mentionnées, pour les accords non étendus, le ou les organisations patronales signataires à la suite du terme « signataire ».

En application de l'article L2261-23-1 du Code du travail, pour les entreprises de moins de 50 salariés, les accords ou avenants ne nécessitent pas la mise en place d'un accord type proposé par la Branche ni d'adaptation spécifique pour sa mise en œuvre. Chaque accord ou avenant s'applique quel que soit l'effectif. En cas contraire, précisions seront indiquées.

Lors de sa rédaction, l'avenant n° 77 du 22 juin 2016 étendu par l'arrêté du 6 novembre 2020, JORF du 14 novembre 2020, en vigueur le 15 novembre 2020. L'avenant n° 77 bis du 24 mai 2018 étendu par l'arrêté du 6 novembre 2020, JORF du 14 novembre 2020 modifie ce point. Désormais, l'avenant n° 77 du 22 juin 2016 étendu prend effet à la date de dépôt de l'avenant 77 bis qui est le 21 juin 2018. Ainsi, l'avenant n° 77 du 22 juin 2016 étendu par l'arrêté du 6 novembre 2020, JORF du 14 novembre 2020, en vigueur le 21 juin 2018 en application de l'avenant n° 77 bis du 24 mai 2018 étendu par l'arrêté du 6 novembre 2020, JORF du 14 novembre 2020

L'avenant n° 77 du 22 juin 2016 étendu a modifié de nombreuses dispositions conventionnelles dont celles relatives : Durée du travail, Temps partiel, ancienneté, licenciement pour inaptitude, contrat de travail suppression lettre de classement pour tous les salariés, Travail de nuit et repos compensateur, maladie et effet sur congés payés, congés payés de salariés régionaux, DOM-TOM, du personnel immigré, autres congés (pour événements personnels)

**Dans la synthèse, aux fins de fluidifier sa lecture, il sera indiqué : Avenant n° 77 du 22 juin 2016 étendu par l'arrêté du 6 novembre 2020, JORF du 14 novembre 2020, en vigueur le 21 juin 2018.**

## I. Signataires

### a. Organisations patronales

- Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile (CSNCRA)
- Chambre syndicale nationale des électriciens spécialisés de l'automobile (CSNSEA)
- Fédération nationale du commerce et de l'artisanat de l'automobile (FNCAA)
- Fédération nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle (FNCRM)
- Fédération française de la carrosserie (FFC)
- Chambre nationale du commerce du pneumatique et de l'industrie du rechapage (CNCPIR)
- Syndicat national du contrôle technique automobile (SNCTA) (adhésion)
- Chambre syndicale du contrôle technique automobile (CSCT) (adhésion)
- Syndicat national professionnel pour la sécurité routière (SNPSR) (adhésion)
- Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS) (adhésion)

### b. Syndicats de salariés

- Fédération générale de la métallurgie CFTD (1) ;
- Fédération des syndicats chrétiens de la métallurgie CFTC
- Fédération Force ouvrière de la métallurgie CGT-FO
- Chambre syndicale nationale des voyageurs, représentants et cadres de vente de l'automobile (CSNVA)
- Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT (adhésion)
- Fédération des commerces et des services UNSA (adhésion)

## II. Champ d'application

### a. Champ d'application professionnel

Sont tenus d'appliquer la convention collective les entreprises et établissements dont l'activité exclusive ou principale correspond à l'une de celles énumérées ci-dessous :

Codes NAF selon la nomenclature de 2008 - avenant du 25 septembre 2008 étendu (*) par arrêté du 13 juillet 2011, JORF du 22 juillet 2011	Activités
<b>Commerce et réparation des véhicules automobiles</b>	
45. 11Z	"Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers", concernant le commerce de gros et de détail, y compris sur internet, de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion de 3, 5 tonnes ou moins, incluant les véhicules spéciaux tels qu'ambulances, minibus, véhicules tout terrain, autocaravanes, voitures. Sont exclues les activités de vente automobile réalisées par les sièges et établissements administratifs des sociétés assurant, pour une marque étrangère, l'organisation de l'importation et la représentation de cette marque en France.
45. 19Z	"Commerce d'autres véhicules automobiles", concernant le commerce de gros et de détail, y compris sur internet, des véhicules neufs ou d'occasion de plus de 3, 5 tonnes suivants : camions, remorques (sauf remorques de tourisme) et semi-remorques, véhicules de transport en commun, véhicules tout terrain, autocaravanes. Sont exclues les activités de vente de véhicules industriels réalisées par les sièges et établissements administratifs des sociétés assurant, pour une marque étrangère, l'organisation de l'importation et la représentation de cette marque en France.
45. 20A	"Entretien et réparation de véhicules automobiles légers", concernant la réparation mécanique, la maintenance et la réparation électrique et électronique, la réparation de la carrosserie et la peinture, la réparation et le remplacement des pneumatiques, la réparation et le remplacement des pare-brise et des vitres, la réparation des sièges de voiture, le lavage et le lustrage, la vidange, le montage de pièces et accessoires et le dépannage-remorquage (dépannage suivi ou non de remorquage pour réparation) des véhicules dont la vente est visée au code 45. 11Z.
45. 20B	"Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles", concernant la réparation mécanique, la maintenance et la réparation électrique et électronique, la réparation de la carrosserie et la peinture, la réparation et le remplacement des pneumatiques, la réparation et le remplacement des pare-brise et des vitres, la réparation des sièges, le lavage et le lustrage, la vidange, le montage de pièces et accessoires et le dépannage-remorquage (dépannage suivi ou non de remorquage pour réparation) des véhicules dont la vente est visée au code 45. 19Z.
<b>Commerce d'équipements automobiles renommé « Commerce d'équipements automobiles et de protections relatives à la conduite de motocycles et de cycles »**</b>	